

ANR

Programme blanc

Edition 2008

Acronyme/short title

ALDETEC

Titre du projet
(en français)

**Action locale et développement territorial
en Europe centrale**

**Titre du
projet/Proposal title**
(en anglais)

Local action and territorial development in Central Europe

*Les pages seront numérotées et l'acronyme du projet devra figurer sur toutes les pages du document en pied de page.
Un sommaire du document est bienvenu*

**Coordinatrice du projet : Marie-Claude Maurel, CEFRES, USR 3138
MAEE-CNRS, Prague, République tchèque**

**Responsable scientifique du partenaire 2: Pascal Chevalier, FRE
2037 du CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier III**

Action locale et développement territorial en Europe centrale

Résumé

L'introduction d'un nouveau modèle de développement territorial, fondé sur une démarche ascendante, est un processus entièrement nouveau dans les Etats d'Europe centrale qui ont autrefois appartenu au système communiste. Le processus d'eupéanisation en cours joue un rôle de catalyseur dans la transmission de ce modèle de développement endogène qui mise sur la valorisation des atouts propres à chaque territoire et la mobilisation des initiatives portées par les acteurs décentralisés.

La notion de « gouvernance territoriale » rend compte de ces nouvelles démarches de l'action publique qui s'inscrivent dans un univers multi-niveaux. A la rencontre des politiques européennes et nationales, et d'initiatives ascendantes émanant des acteurs locaux (élus, animateurs de projets, etc.), de nouvelles formes de structuration des territoires ruraux participent du changement du mode de gouvernance des territoires. Leur repérage et leur interprétation sont au cœur de notre projet. Comment s'opère ce transfert de modèle et avec quels effets? Le programme de recherche a pour objectif d'analyser le contexte de la réception du modèle européen de développement local par les acteurs et leur capacité d'apprentissage.

Local action and territorial development in Central Europe

Abstract

The introduction of a new model of territorial development based on a bottom-up approach appears as an entirely new process in the Central European countries which belonged to the communist system. However, the ongoing process of europeanization in these countries is acting as a catalyst in the transmission of this model of endogenous development that is a model whose principles are to highlight the specific advantages of each territory and to foster the initiatives taken by decentralized actors.

« Territorial governance » is a notion which sums up these new patterns of the public policies that are in keeping with a multi-level environment. At the crossroad of the European and national policies with bottom-up initiatives, taken by local actors (local representatives, project managers, etc.), new patterns in territorial resetting are also appearing as part of the change in territorial governance. How does such a transfer of model take place and which effects does it imply? This research program is aiming at analyzing the reception of this European model of local development by local actors as well as their ability for social learning.

Sommaire du document associé :

1. Programme scientifique / Description du projet	4
1.1. Problème posé	4
1.2. Contexte et enjeux du projet	4
1.3. Objectifs et caractère novateur du projet	7
1.4. Description des travaux	9
1.5. Résultats escomptés/Retombées attendues	20
1.6. Organisation du projet : répartition temporelle des tâches	22
1.7. Organisation du partenariat	23
1.8. Accès aux grands instruments	25
1.9. Stratégie de valorisation et de protection des résultats	25
2. Justification scientifique des moyens demandés	26
Tableau récapitulatif des données financières	26
Justification scientifique des moyens demandés par les partenaires	27
Annexes	30
Description des partenaires	30
Biographies	32

1. Programme scientifique / Description du projet

1.1 Problème posé

La problématique du **transfert de modèle institutionnel** constitue le cadre analytique de notre projet. Notre intention est d'analyser les modalités et les effets du transfert d'un nouveau modèle d'action publique aux Etats membres d'Europe centrale tel qu'il est proposé par la politique européenne de développement rural. Il s'agit de la **mise en œuvre de l'approche LEADER** dont l'acronyme signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». L'originalité de cette approche intégrée sur une base territoriale consiste à orienter les efforts de développement sur des projets conçus à l'échelle des communautés rurales dans le but de renforcer la capacité d'initiative des acteurs locaux. Bien accueillie par les nouveaux Etats membres, l'intervention LEADER leur a offert, dès 2004, les moyens de relancer leur politique de développement rural selon une nouvelle approche stratégique. L'UE définit un dispositif normatif dans lequel se coulent les politiques nationales de développement rural pour stimuler les initiatives venues de la base. A leur tour, les acteurs locaux tentent de se conformer aux prescriptions formulées par l'UE et aux règles édictées par l'autorité nationale, afin d'accroître leurs chances de voir leurs projets financés. Mettant en relation différents niveaux de gouvernement (européen, national, régional et local), l'initiative LEADER peut permettre d'appréhender comment la dynamique d'intégration s'articule avec les espaces d'action publique que sont les territoires infra-nationaux. Ces actions de développement rural participent de l'émergence d'un **nouveau mode de gouvernance territoriale** à la rencontre des politiques européennes et nationales, et d'initiatives émanant des acteurs sociaux (collectivités locales, acteurs locaux privés et publics). Fondée sur une logique ascendante, dimension intrinsèque du paradigme du développement local, l'initiative LEADER est un puissant vecteur de diffusion d'un nouveau modèle d'action collective qui est de nature à contribuer à la transformation des systèmes politiques des nouveaux Etats membres. Saisir **l'europanisation «par le bas**», au «miroir du local» (A. SMITH, 1995)¹, afin d'analyser la manière dont les acteurs sociaux mettent en œuvre les dispositifs normatifs et en mobilisent les ressources pour construire leur propre stratégie, tel est le sens de la démarche. Quel est l'impact du processus d'europanisation au niveau des configurations locales d'acteurs sociaux?

1.2. Contexte et enjeux du projet

L'introduction des démarches de développement territorial est un processus entièrement nouveau dans les Etats d'Europe centrale qui ont autrefois appartenu au système communiste. La mise en œuvre du développement territorial, en tant que politique publique, prend place au lendemain de réformes politico-administratives qui ont transformé le mode de gestion territoriale de ces Etats. Ces réformes ont procédé, par étapes successives, à une ré-organisation territoriale de l'Etat. Tous les niveaux infra-étatiques n'ont pas retenu la même attention, l'essentiel des travaux ayant trait à la régionalisation et le niveau local demeurant relativement négligé.

Au départ de la démocratisation, l'autonomie locale

Dès les prémices du changement de système politique, l'initiative d'une réflexion sur le processus de décentralisation politique à l'échelle du gouvernement local, a été lancée par le groupe d'étude de l'UGI, «Geography of Public Administration», animé par R.J Bennett et dont M.C. Maurel était membre². Par la suite, des travaux ont analysé la mise en place du nouveau système institutionnel à l'échelon local. On retiendra ceux dirigés par H. Baldersheim, associant des chercheurs tchèques, slovaques, hongrois, polonais dans la perspective d'une étude de la démocratie locale fondée sur des

¹ A. SMITH, (1995), *L'Europe politique au miroir du local. Les fonds structurels et les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, Paris, L'Harmattan, 300 p

² R.J. BENNETT ROBERT J. (ed), (1993), *Local Government in the New Europe*, London et New York, Belhaven Press, et R. J. BENNETT (ed), (1994), *Local Government and Market Decentralization*, New York, United Nations University Press.

enquêtes de terrain³. L'entreprise a été renouvelée dans un autre ouvrage qui intègre le cas des nouveaux Länder allemands⁴. Des travaux concernant la réforme du gouvernement local ont porté sur la République tchèque, l'Allemagne orientale et la Pologne⁵. Dans une perspective élargie, la nouvelle géographie administrative en Europe centrale et orientale a fait l'objet d'un colloque à l'ENS LSH de Lyon dont les actes ont été publiés par V. REY⁶. En mars 2007, le CERI (Sciences-Po) a organisé une journée d'étude sur ce thème dont les actes vont être publiés dans le numéro (2008, 3) de la Revue d'études comparatives Est-Ouest, coordonné par C. PERRON ET R. PASQUIER, « Régionalismes et régionalisation dans une Europe élargie ».

Une européanisation de la gouvernance territoriale

L'enjeu européen est au cœur des transformations du mode de gouvernance territoriale. Le plus grand nombre d'études provient des auteurs publiant en langue anglaise, parmi lesquels on retiendra les travaux de M. BRUSIS et de J. HUGHES et M. KEATING⁷. Pour ces derniers, l'intégration européenne et l'émergence des régions sont des processus « jumeaux » qui opèrent une restructuration territoriale de grande ampleur, à l'échelle européenne comme à celle des nouveaux Etats membres. M. Keating s'interroge sur la diffusion d'un modèle occidental dans la régionalisation tandis que J. Hughes évalue l'impact du processus en terme de convergence ou de divergence. Les effets d'une européanisation de la gouvernance régionale et la diversité des trajectoires évolutionnaires sont au cœur de la réflexion. Dans les pays d'Europe centrale, l'intégration dans l'UE s'est accompagnée de la diffusion d'une nouvelle conception de l'action publique. Des recherches récentes ont analysé les effets de l'élargissement de l'UE sous l'angle du processus de transfert institutionnel⁸. Celui-ci joue un rôle actif dans la transformation des institutions des systèmes politiques des nouveaux Etats-membres. Ce processus participe de la dynamique d'européanisation dont les chercheurs en sciences sociales s'efforcent de cerner les modalités.

Nous mettons cette **dynamique d'européanisation** en relation avec la notion de **gouvernance territoriale** qui a émergé ces dernières années. Plus que d'un concept répondant à une définition univoque, il s'agit d'un chantier de recherche qui tente de faire le lien entre des transformations de l'Etat, de l'économie et de la société qui renouvellent le modèle classique du gouvernement⁹. La notion de gouvernance met l'accent sur les mécanismes de coordination des acteurs, des réseaux et des institutions, les formes de pilotage du jeu des groupes sociaux et de régulation des conflits, pour atteindre des objectifs discutés et définis collectivement. En d'autres termes, il s'agit d'une notion qui permet d'intégrer les changements politiques, économiques et sociaux intervenus à différentes échelles et de penser les transformations de l'Etat et de l'action publique qui en découlent. L'analyse en termes de gouvernance territoriale tend à souligner la diversité et l'hétérogénéité des territoires de l'action publique qui forment un univers multi-acteurs et multi-niveaux (du local au mondial). Elle renvoie aux modalités de coopération et de résolution des conflits entre une multiplicité d'acteurs. La gouvernance territoriale est portée par un nouveau discours mettant l'accent sur les processus de partenariat, de contractualisation et de négociation. A ce titre, elle peut être vue comme « un vecteur de

³ H. BALDERSHEIM & al. (1996), *Local Democracy and the Processes of Transformation in East-Central Europe*.

⁴ H. BALDERSHEIM, M. ILLNER, H. WOLLMANN, (2003), *Local Democracy in Post-Communist Europe*.

⁵ C. PERRON, (2004), *Les pionniers de la démocratie*, Paris, PUF et sur la Pologne, M.-C. MAUREL, M. HALAMSKA, *Démocratie locale et gouvernement local en Pologne*, 2006, Paris, CNRS éditions.

⁶ V. REY, L. COUDROY DE LILLE, E. BOULINEAU, (2004), *L'élargissement de l'Union européenne : réformes territoriales en Europe Centrale et Orientale*, l'Harmattan.

⁷ M. BRUSIS (2002), "Between EU Requirements, Competitive Politics, and National Traditions: Re-creating Regions in the Accession countries of CEE", *Governance*, 15,4, 531-559 de J. HUGHES et M. KEATING, (2003), *The Regional Challenge in Central and Eastern Europe*, Bruxelles, Vienne, P.I.E.-Peter Lang.

⁸ S. SAURUGGER, Y. SUREL (2006), « L'européanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol.13, n°2, 2.

⁹ P. LE GALES P. (dir.) (2006), « Gouvernement et gouvernance des territoires », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 922, mars.

recomposition de l'action publique »¹⁰. Les travaux des chercheurs français sur la gouvernance territoriale portent, en priorité, sur l'hexagone¹¹.

L'introduction d'un nouveau mode de gouvernance territoriale dans les nouveaux Etats membres, concomitante de leur intégration dans l'UE, amorce une reconfiguration des systèmes d'acteurs engagés dans l'action publique. Les transformations récentes de l'action publique ont en grande partie été introduites par des transferts institutionnels. La mise en œuvre des politiques européennes, en particulier la politique de développement rural, se présente comme un acte d'importation de modèles politiques. C'est dans ce contexte que l'on peut replacer l'initiative LEADER en tant que politique de développement territorial opérant à travers la mise en relation d'acteurs relevant de divers niveaux territoriaux (européen, national, régional, local).

Une approche ciblée sur les territoires de projet : la démarche LEADER

L'initiative communautaire LEADER I, introduite en 1991-1993 par la Communauté économique européenne qui comptait alors douze membres, a été reconduite une première fois dans le cadre du programme LEADER II, pour cinq ans (1995-1999), sous la forme d'interventions pilotes destinées à stimuler les approches innovantes au niveau local, puis renouvelée à partir de 2000, sous la dénomination LEADER+. Au fur et à mesure des élargissements successifs, l'expérience a été étendue à de nouveaux Etats membres. Les travaux consacrés à l'initiative communautaire LEADER mettent l'accent sur son caractère innovant et y voient une nouvelle étape du développement des zones rurales en Europe. L'originalité de LEADER concerne avant tout la méthode sur laquelle reposent la prise de décision et les actions qui en découlent. Dans une démarche de caractère ascendant, la méthode LEADER se fonde sur les principes de subsidiarité et de partenariat. Les décisions concernant la stratégie de développement local ainsi que les projets sont prises par des organes situés au plus près des périmètres d'intervention. Le principe de partenariat implique la participation des acteurs locaux, publics et privés, à la conception de la stratégie de développement et à sa mise en œuvre. Ces deux principes sous-tendent la création d'une entité décisionnelle, un Groupe d'action locale (GAL) se présentant comme le maître d'œuvre des projets portés par les acteurs sociaux (collectivités locales, entrepreneurs, exploitants agricoles, associations locales, etc.). En conférant au GAL un statut d'acteur collectif, la démarche LEADER se présente sous le jour d'une décentralisation de l'action publique conduite aussi loin que possible. A la logique antérieure d'une politique de développement conçue et impulsée par en haut, elle substitue le discours du développement local autonome, la communauté locale devenant la nouvelle source de légitimité¹². Dès lors, l'analyse des conditions de formation des GAL, l'examen de leur composition et de leur mode de fonctionnement deviennent centraux pour comprendre la portée réelle de l'expérimentation du programme LEADER. En tant que source d'inspiration, le modèle de développement endogène s'est formé dans les anciens pays membres où il a connu ses premières formes d'expérimentation. Depuis sa création, il a sensiblement évolué tant dans la formulation de ses objectifs que dans la formulation du dispositif normatif. L'initiative communautaire LEADER a inauguré un nouveau style d'intervention de la Commission européenne qui élabore la conception des orientations générales pour le bon usage des fonds et accorde une relative marge de manœuvre aux politiques nationales pour les décliner. A leur tour, les gouvernements nationaux laissent une grande latitude de mise en œuvre à la discrétion des acteurs locaux. Des interprétations divergentes à propos des analyses portant sur les anciens pays membres ont été données¹³. Parce que le modèle comporte une dimension territoriale affirmée, il alimente un discours le présentant comme un mode d'action plus efficace qu'une intervention de type exogène. On se plaît à souligner la dimension éthique du modèle, étant donné la place accordée à la

¹⁰ R. PASQUIER, V. SEMOULIN, J. WEISBEIN (2007), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, MSH, Paris, p. 26.

¹¹ G. MARCOU, H. WOLLMAN (2006), *La gouvernance territoriale*, Annuaire 2006 des collectivités locales, CNRS éditions, 712 p.

¹² K. BRUCKMEIER, (2000), « LEADER in Germany and the Discourse of Autonomous Regional Development », *Sociologia Ruralis*, 40 2, pp. 219-227.

¹³ G. OSTI (2000), « LEADER and Partnerships: the case of Italy », *Sociologia Ruralis*, 40 2, pp. 172-180.

participation de la communauté locale dans la recherche d'une maîtrise des conditions et des effets du développement¹⁴.

C'est ce modèle, expérimenté par les anciens Etats membres depuis presque deux décennies qui a été proposé aux nouveaux entrants sous la forme d'une mesure de type LEADER Plus, financée par le FEOGA orientation pour 2004-2006. Six nouveaux Etats-membres ont choisi de mettre en œuvre à titre expérimental cette mesure, au lendemain de leur adhésion. Parmi ces pays, nous en avons retenu cinq - les Nouveaux Länder allemands (entrés au lendemain de la réunification), la Hongrie, la Lituanie, la Pologne et la République tchèque - pour examiner la manière dont a fonctionné en quelque sorte ce banc d'essai. Cette première expérience s'est révélée précieuse dans la mesure où elle a permis à ces pays de mieux se préparer en vue de la formulation de la nouvelle politique européenne de développement rural (2007-2013). Adoptée lors du Conseil « Agriculture », en septembre 2005, cette politique, qui est le second pilier de la PAC, s'est réorientée vers trois priorités clés (qualifiées d'axes) et un quatrième axe transversal qui concerne LEADER. Elle est financée par un nouvel instrument financier, le Fonds agricole pour le développement rural (FEADR). C'est dire que, désormais, la politique de développement des territoires ruraux dépend en grande partie des orientations stratégiques et de la programmation financière pluriannuelle (2007-2013) établies dans ce cadre. C'est une donnée nouvelle qui, par rapport aux périodes antérieures, modifie la portée de l'initiative communautaire LEADER. Elle justifie l'intérêt que notre projet lui consacre.

1.3. Objectifs et caractère novateur du projet

Notre projet se focalise sur la mise en œuvre des politiques de développement territorial au niveau local ou micro-régional (infra-régional). La politique de développement rural peut être appréhendée comme telle. Le projet a pour objectif d'analyser les modalités et les effets du transfert d'un nouveau modèle d'action publique aux nouveaux pays membres tel qu'il est proposé par cette politique. Son originalité réside dans une **observation in situ du laboratoire rural paneuropéen** qui progressera de manière quasi-concomitante avec le déroulé de la mise en œuvre du programme LEADER dans les cinq pays retenus.

L'introduction de l'initiative LEADER dans les nouveaux Etats membres peut permettre de saisir comment la dynamique d'intégration s'articule avec les espaces d'action publique que sont les territoires infra-nationaux. Cette mesure qui vise le développement rural participe de l'émergence d'un nouveau mode de gouvernance territoriale, à la rencontre des politiques européennes et nationales, et d'initiatives ascendantes émanant des acteurs sociaux (collectivités locales, acteurs locaux privés et publics). Fondée sur une logique ascendante (*bottom-up*), dimension intrinsèque du paradigme du développement local, la démarche LEADER est un puissant vecteur de diffusion d'un nouveau modèle d'action collective de nature à contribuer à la transformation des systèmes politiques des nouveaux Etats-membres. Saisir l'action publique « par le bas », afin d'analyser la manière dont les acteurs sociaux s'approprient les dispositifs normatifs pour construire leur propre stratégie de développement, tel est le sens de la démarche fondant notre projet.

Cela implique de s'interroger sur les **conditions de réception et d'apprentissage** par les acteurs sociaux d'un modèle de développement local élaboré dans un contexte politique et social différent de celui auquel il s'applique. Quelle est la part des pressions exogènes et des processus endogènes dans l'expérimentation de ce nouveau modèle ? Les modalités du transfert feront l'objet d'un examen attentif. Au-delà, ce sont les conditions de la mise en œuvre de cette politique qui nous intéressent.

La réalité sociale d'une action publique réside dans sa mise en œuvre. « Analyser la mise en œuvre, c'est s'intéresser à la façon dont un programme public est approprié et pas seulement à la façon dont il a été conçu et structuré » (...) « c'est chercher à expliciter de façon compréhensive les logiques d'une dynamique imprévisible dans ses formes, ses intervenants, ses effets »¹⁵. Cet aspect là retiendra particulièrement l'attention s'agissant du travail d'observation à l'échelle des communautés locales,

¹⁴ C. RAY (2000), "The EU LEADER programme: Rural Development Laboratory", *Sociologia Ruralis*, 40, 2, pp.163-172.

¹⁵ P. LASCOUMES, P. LE GALES (2007), *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, chap.2.

cadre de la mise en œuvre du programme LEADER. Quels en sont **les effets sur les modes de gouvernance et de structuration des territoires ruraux** ? Les dynamiques observables vont-elles dans le sens recherché par les politiques de développement ? Ces questions revêtent clairement une portée théorique mais elles ne peuvent trouver une réponse que dans le cadre d'une approche empirique rigoureuse procédant d'une méthode comparative raisonnée.

Trop de travaux en sciences sociales se limitent à développer une approche conceptuelle sans lien avec la réalité sociale telle que celle-ci est observable et analysable. C'est cette **dimension empirique** que notre projet entend apporter.

On prendra appui sur les résultats de l'ACI «Espaces et territoires » du MENRT, « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste », (2003-2007), qui ont fait l'objet d'un ouvrage collectif¹⁶. Cette étude a développé une analyse des processus de différenciation spatiale tels qu'ils se déploient dans l'espace rural centre-européen à partir d'une **base de données**, élaborée à **l'échelle des unités UAL 2** (ou Nuts 4) de la nomenclature européenne (Eurostat). Les données rassemblées et homogénéisées ont été soumises à une série de traitements statistiques (analyses factorielles et classifications) permettant de déboucher sur la réalisation de typologies qui ont fait l'objet d'une **cartographie** (cf. les 24 planches en couleurs de l'atlas publié dans l'ouvrage précédemment cité). Cette connaissance fine des différenciations spatiales permettra d'opérer une sélection raisonnée des terrains d'étude à l'échelon local des GAL en formation dans chacun des pays concernés.

Les similarités et les divergences des formes prises par l'expérimentation de LEADER peuvent venir éclairer la progression «par le bas » du processus d'eupéanisation. La dimension comparative du projet consiste à développer une **approche transversale** mettant en évidence les différenciations affectant la mise en œuvre du programme LEADER, d'un pays à l'autre et au sein de ceux-ci d'un territoire à l'autre. Jusqu'à présent, les analyses concernant LEADER sont restées limitées au seul cadre national et n'ont pas envisagé une mise en perspective comparative. Pour lever ce « verrou », notre intention déclarée est précisément de procéder à une **comparaison systématique de l'expérimentation LEADER** dans le cadre d'une mise en réseau largement ouverte aux équipes de recherche de ces pays. Cette approche comparative implique de développer une méthodologie et **des instruments d'analyse communs** à l'ensemble des pays concernés et d'apprécier dans quelle mesure la mise en œuvre du programme LEADER s'avère fidèle à la source d'inspiration et aux principes qui sous-tendent le paradigme du développement local.

Une deuxième «verrou » méthodologique concerne l'analyse de la gouvernance multi-niveaux et la manière de rendre le concept opératoire dans la démarche de terrain. On cherchera à analyser le fonctionnement des interactions en prenant à la fois en compte la manière dont le dispositif normatif est transmis aux acteurs locaux (selon une approche descendante) et sa mise en œuvre au niveau local à travers la manière dont les acteurs locaux reçoivent et s'approprient le modèle (démarche ascendante). Il s'agit de saisir l'action publique «par le bas », c'est-à-dire comment se forment de « **nouveaux systèmes d'ordre locaux d'action publique** »¹⁷. Le projet a pour objectif de caractériser les changements du mode d'action publique que l'approche LEADER se propose d'introduire à l'échelle des territoires ruraux.

¹⁶M.-C., MAUREL, G. LACQUEMENT, (2007), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, Aux lieux d'être-CEFRES, 164 p., atlas de 24 planches couleurs.

¹⁷ P. LASCOUMES, P. LE GALES, op.cit. p. 34.

1.4. Description des travaux : programme scientifique

Le programme se décompose en tâches dont le contenu est explicité ci-dessous, tâche par tâche.

T 0 : Coordination du projet ALDETEC resp : M.-C. Maurel (CEFRES)	Début : mois 1	Finit : mois 36
Objectif 1. administration du projet : gestion du budget, relation avec l'ANR, communication entre partenaires		
Objectif 2. coordination scientifique : organisation des ateliers thématiques et géographiques, déroulement des tâches et remise des livrables		
Objectif 3. valorisation des résultats et publications : articles, colloque et édition d'un ouvrage de synthèse		

Tâche 0 : coordination des opérations et des partenaires assurée par M.-C. Maurel : relation et communication avec l'ANR, organisation des ateliers (avec les responsables des terrains et les responsables des tâches transversales), animation des séminaires de recherche (ouverts aux correspondants du réseau dans les pays concernés), mise en synergie du réseau (établissement et suivi des coopérations institutionnelles avec les équipes de recherche centre-européennes), représentation du projet vis-à-vis de l'extérieur (contacts avec les décideurs).

Tâche 1 : les voies de transfert du modèle de développement local en Europe centrale

T 1 : les voies du transfert du modèle de développement local en Europe centrale Resp. P. Chevalier (MTE)	Début : mois 1	Finit : mois 12
Objectif 1 : analyse des dispositifs normatifs (entretiens avec les acteurs des administrations responsables au plan national)		
Objectif 2 : agenda de lancement des appels à projet et diffusion de l'information auprès des acteurs locaux		
Objectif 3 : analyse des modalités d'évaluation du programme LEADER (aux divers échelons territoriaux)		
Livrable 3 : rapport d'analyse comparée de la mise en œuvre du programme LEADER (mois 12)		

Le postulat du transfert de modèle

L'approche LEADER prend son origine dans la diffusion d'un nouveau paradigme du développement rural, né en Europe occidentale, à la fin des années 1980. D'un primat du développement agricole fondé sur la modernisation des structures et l'intensification/spécialisation de la production, les conceptions se ré-orientent progressivement vers une vision du développement rural intégré et durable (Déclaration de Cork, 1996). Il s'agit d'un renouveau de la manière de penser le développement territorial et de le promouvoir. En tant que projet politique, le développement endogène repose sur des principes bien établis et une méthode d'expérimentation qui peuvent être ainsi définis : une approche territoriale et non un principe sectoriel ; une valorisation des ressources locales de manière à maximiser le produit des activités et à en retenir les bénéfices sur place ; un développement ciblé sur les besoins, les capacités et les attentes de la population locale. Ce passage d'un mode de développement centralisé et exogène à un mode de développement endogène, fondé sur

des initiatives et des ressources locales, a revêtu des formes programmatiques diverses. Parmi elles, figure l'approche LEADER. L'initiative communautaire LEADER I, introduite en 1991-1993 par la Communauté économique européenne qui comptait alors douze membres, a été reconduite une première fois pour cinq ans (1995-1999), dans le cadre du programme LEADER II, sous la forme d'interventions pilotes destinées à stimuler les approches innovantes au niveau local, puis une nouvelle fois à partir de 2000, sous la dénomination LEADER+. Au fur et à mesure des élargissements successifs, l'expérience a été étendue à de nouveaux Etats membres. C'est ce modèle qui a été proposé aux nouveaux entrants, sous la forme d'une mesure de type LEADER+, financée par le FEOGA orientation pour la période 2004-2006. Cette première expérimentation avait pour but de leur permettre de se préparer en vue de l'adoption de la politique de développement rural de l'UE pour 2007-2013.

L'introduction des mesures de type LEADER chez les nouveaux entrants repose sur **le postulat que ce modèle est directement transférable** à des espaces ruraux qui sortent à peine du post-socialisme. Le recours à la méthode LEADER présuppose l'existence d'institutions susceptibles d'être le support d'une telle démarche. Les transformations politiques, économiques et sociales, accomplies par ces pays offrent-elles des conditions favorables à un tel transfert ? Il importe de souligner que l'intervention LEADER concerne le mode d'action publique envisagé dans sa globalité. En tant que politique publique inspirée par l'UE, la mise en œuvre de LEADER se situe à l'interférence de divers échelons territoriaux (européen, national, régional, local). Elle concerne un vaste espace de négociation entre de multiples acteurs politiques et sociaux. A ce stade de l'analyse, bornons nous à évoquer la difficulté que représente la mise en œuvre par des agents extérieurs aux communautés locales d'une politique qui cherche à promouvoir un modèle de développement endogène. Les modalités de transfert de l'initiative LEADER peuvent-elles rester fidèles aux principes d'action initiaux ?

Ceci pose la question de **la nature du transfert, des agents qui y participent et des institutions sur lesquels il porte**. On peut *a priori* opposer deux modes de transfert. Le premier, de type contraignant et normatif, porte sur un apprentissage institutionnel des dispositifs juridiques et réglementaires. C'est ce mode qui a caractérisé l'adoption de *l'acquis communautaire*. Le second, volontaire et souple, cherche à favoriser un apprentissage social, en mettant l'accent sur les principes, la méthode, les savoir-faire. A l'évidence, ce mode de transfert semble en adéquation avec un développement local fondé sur la capacité d'initiative des acteurs locaux. C'est dire qu'il peut mal s'accommoder de prescriptions et de procédures définies par en haut. C'est ainsi que le programme de pré-accession SAPARD qui concernait les zones rurales, a été piloté, évalué et contrôlé de bout en bout par les experts de l'UE.

Qu'en est-il à présent des politiques destinées à promouvoir le développement rural endogène au niveau infra-national ? Ce sont les mécanismes, les modalités pratiques de ce transfert et ses effets sur les systèmes politiques des nouveaux entrants qui font l'objet de notre recherche.

L'apprentissage social de l'évaluation du développement local

L'apprentissage social de LEADER s'individualise par un mode d'évaluation à caractère hybride (à la fois exogène et endogène)¹⁸. Il convient d'examiner attentivement les relations entre les institutions relevant du niveau national, centralisées et exogènes, et les institutions endogènes correspondant à la gouvernance locale.

Alors qu'au niveau des communautés locales, la programmation et la gestion de LEADER reposent sur la participation et l'engagement des acteurs locaux, l'évaluation des projets soumis par les GAL est effectuée selon un mode centralisé par des comités d'expertise dont le fonctionnement est perçu comme étant difficilement déchiffrable par les acteurs d'en bas.

En ce qui concerne les instances d'évaluation propres aux GAL (en interne), dans le contexte de communautés locales fonctionnant sur le mode de l'inter connaissance, elles doivent faire l'apprentissage de l'évaluation des projets soumis par les acteurs locaux (municipalités, entrepreneurs, associations, agriculteurs). Si cet apprentissage est bien conduit, dans le respect des règles et

¹⁸ C. HIGH, G. NEMES, (2007), "Social Learning in LEADER: Exogenous, Endogenous and Hybrid Evaluation in Rural Development", *Sociologia Ruralis*, 47, 2, 103-119.

prescriptions méthodologiques en usage, ce nouveau mode d'évaluation peut se révéler un vecteur actif et précieux du développement endogène.

Les tâches transversales 2 et 3 : cadres analytiques

De manière délibérée, nous avons opté pour un cadre analytique permettant d'appréhender LEADER en tant que vecteur d'un **processus de politisation / démocratisation** dans la perspective d'un développement de type participatif (tâche 2 du programme). Si la mesure LEADER offre aux acteurs locaux la possibilité de capter de nouvelles ressources (d'ordre matériel et/ou d'ordre organisationnel) et de mobiliser leur capacité d'action, les réponses dépendent beaucoup du degré et des modalités d'implication des communautés locales. En fonction du contexte local de la configuration des groupes d'acteurs, les **effets en termes de développement territorial** s'annoncent différenciés (tâche 3 du programme). Ces deux tâches constituent les piliers fondamentaux du projet.

Tâche 2 : LEADER, vecteur de politisation/démocratisation du développement local ?

T2 : Les programmes LEADER : vecteurs de politisation / démocratisation du développement ? Resp. : P. Marty (CEFRES)	Début : mois 6	Fin : mois 30
Objectif 1 : analyser la configuration de la scène d'action publique Objectif 2 : analyser les effets sur l'évolution des rapports sociaux induite par le GAL Objectif 3 : observer l'émergence de nouveaux systèmes « d'ordre locaux d'action publique »		
Livrable 1 : (mois 9) guide méthodologique d'enquête auprès des GAL Livrable 4 : (mois 24) rapport intermédiaire : typologie des scènes de concertation Livrable 6 : (mois 30) rapport d'étude comparée sur les systèmes « d'ordre locaux d'action publique »		

En tant que projet politique, l'approche LEADER ouvre un espace de concertation et de dialogue entre les acteurs qui y participent aux divers niveaux territoriaux. Les démarches de développement endogène peuvent être lues comme des tentatives d'expérimentation d'une démocratie participative. La réalité sociale d'une action publique se situerait-elle dans sa mise en œuvre ? Telle est l'une des hypothèses. Pour caractériser l'espace spécifique de mise en œuvre de la démarche LEADER, on peut évoquer la « métaphore du concert », avancée pour décrire l'action publique¹⁹. Trois composantes définissent l'espace social de mise en œuvre du programme LEADER : le cadre normatif (la partition du compositeur), la scène d'action publique (le concert), les acteurs (les interprètes et l'auditoire).

En tant que dispositif normatif, le programme LEADER appartient à un genre particulier qui n'est pas dépourvu d'ambiguïtés. Si l'esprit animant la conception des principes d'action est clairement défini, la formulation de ces derniers sous forme de normes ne cesse d'évoluer. Des principes nouveaux fondent la politique de développement territorial à l'échelle européenne : principe de partenariat, ciblage sélectif sur l'échelon local (territorialisation). Parce qu'elle laisse des marges de manœuvre substantielles à la discrétion des acteurs, la démarche LEADER revêt le caractère d'« une partition incertaine ». C'est sur cette base que les acteurs vont pourtant tenter de se mobiliser. De quelle manière les acteurs s'approprient-ils le programme LEADER pour construire leur propre interprétation de « la partition » proposée ?

La scène de l'action publique est elle-même complexe, formée par un ensemble d'institutions et de réseaux. La scène de concertation intègre les différents niveaux de l'organisation publique, c'est-à-dire des institutions et des réseaux, les processus de coordination, les interdépendances ainsi que les formes horizontales d'interaction entre les acteurs. Ces dernières dépendent-elles du caractère normatif de l'éligibilité ou bien procèdent-elles d'une mise en réseau des divers groupes d'acteurs locaux ? En raison de son rôle normatif (en particulier, la définition des critères d'éligibilité), l'acteur étatique détient de fait un réel pouvoir d'intervention cependant que l'on attend avant tout de lui qu'il impulse

¹⁹ P. LASCOUMES, P. LE GALES, (2007), op.cit. p.25

la capacité d'initiative des acteurs locaux. Il contrôle la source d'informations liées à la norme et les canaux de sa diffusion, il est à l'initiative des actions de formation à la méthode LEADER. Ainsi la scène de concertation se caractérise-t-elle par une forte relation d'asymétrie informationnelle entre les acteurs nationaux et locaux.

A l'échelle locale, trois catégories d'acteurs publics et privés peuvent être formellement distinguées : des responsables politiques (élus et animateurs du développement local), des acteurs associatifs et économiques (entrepreneurs). Sur la scène de concertation, les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle moteur. En tant qu'entités disposant d'une autonomie de gestion, elles manifestent une tendance à investir les délégations de pouvoir qui leur sont accordées. Par ailleurs, elles ont acquis une expérience en matière de stratégies de développement local. Au delà de la situation d'asymétrie qui conduit les acteurs étatiques et locaux à se conformer aux prescriptions définies par les instances communautaires, l'intervention LEADER offre aux acteurs des espaces informels d'ajustement. Ces derniers autorisent les acteurs à interpréter le modèle avec des marges de liberté. Un grand nombre de paramètres, variables en fonction des circonstances locales, interviennent pour moduler la capacité de réception de l'approche LEADER par les acteurs locaux. Le contexte local est donc susceptible d'avoir un impact concret sur sa mise en œuvre.

A partir du suivi de la mise en œuvre de la démarche LEADER à l'échelle d'un nombre défini de projets de GAL, il s'agira de caractériser la configuration de la scène locale et son évolution au cours des phases de mise en œuvre (cf. ci-dessous l'articulation des tâches du programme).

Grille méthodologique d'enquête commune à l'ensemble des lieux d'observation :

Les analyses prendront appui sur des matériaux empiriques, rassemblés selon la méthode de l'étude de cas à l'échelle des périmètres de projet des GAL (2 cas par pays participant aux recherches). Le critère de sélection de chaque étude de cas devrait prendre en compte les diverses ressources sociales et économiques dont dispose le territoire. Toute monographie devrait chercher à montrer dans quelle mesure les démarches adoptées dans le cadre du projet de GAL résultent de la spécificité des problèmes locaux et dépendent de la structure des forces sociales, et en quoi elles procèdent de l'impact de facteurs extérieurs tels que le financement et le transfert du modèle de développement européen.

Toute monographie devra comporter un déroulé des actions du GAL:

- 1) Une caractéristique générale du projet, l'agenda d'exécution et les étapes de sa réalisation :
 - Etape 1. L'initiative de la formation du GAL (acteurs impliqués, modalités d'insertion des groupes d'acteurs)
 - Etape 2. Elaboration de la stratégie de développement local
 - Etape 3. Les porteurs de projets locaux
 - Etape 4. Modalités d'évaluation et de sélection des projets
 - Etape 5. Réalisation des projets et premiers effets

Les raisons motivant la participation au programme, les attentes liées au programme devraient être caractérisées de la façon suivante :

- a) Objet d'étude : le GAL avec l'histoire de sa formation, les caractéristiques de l'animateur principal de ses actions, la composition de son comité de direction, les caractéristiques internes et les relations entre les différents membres (publics et privés), le GAL appartient-il à la catégorie des groupes ouverts ou fermés ?
- b) Objet d'action : la caractérisation du projet réalisé. Comment la stratégie intégrée de développement local a-t-elle été préparée? De quelle nature étaient les consultations sociales ? Qui y a participé ?
- c) Brève évaluation du projet à partir des réponses aux questions suivantes : Quels objectifs ont été atteints ? Quelle était l'attitude des partenaires sociaux respectifs (y compris des collectivités locales) à l'égard du projet ? Cette attitude a-t-elle évolué ? Quels groupes sociaux ont-ils profité le plus du projet ? Quels sont ceux qui ont été exclus ? Quels étaient les points faibles du projet (défauts et manques) ? Quels avantages ont tiré les participants du programme ? Est-ce que le GAL a des chances de devenir une structure stable ?
- d) Identification des faiblesses du projet : repérage des difficultés et des problèmes locaux les plus urgents à résoudre, la façon de les percevoir par les autorités exécutives locales, par les

leaders locaux officieux (méthode de la réputation) et officiels (par exemple, les conseillers municipaux), par les habitants. L'établissement des convergences et des divergences présentes dans la façon de percevoir ces difficultés, les différents facteurs empêchant de résoudre les éventuelles divergences. On s'attachera à les confronter avec les lignes directrices du développement esquissées dans la stratégie intégrée de développement local.

- 2) Caractéristiques de la structure des forces sociales locales, tableau et caractérisation de l'activité des organisations sociales et non-gouvernementales existantes, des organisations économiques non-publiques ; lesquelles sont membres du GAL ? Dans la négative, pour quelle raison ne sont-elles pas membres de celui-ci ? Ces organisations voudraient-elles en devenir membres ? Que pensent-elles du GAL, de sa place dans la vie sociale de la collectivité ?

Tâche 3 : LEADER, champ d'expérimentation d'une économie de la proximité?

T 3 : Les programmes LEADER : champ d'expérimentation d'une économie de la proximité ? Resp. : Marc Dedeire (MTE)	Début : mois 6	Finit : mois 30
Objectif 1 : analyser les stratégies de développement local		
Objectif 2 : établir une typologique des stratégies de développement local		
Livrable 2 : (mois 9) guide méthodologique d'analyse des stratégies		
Livrable 5 : (mois 24) rapport intermédiaire : les documents stratégiques élaborés par les GAL		
Livrable 7 : (mois 30) rapport d'étude comparée sur les stratégies de développement local		

Il est possible de conceptualiser l'approche LEADER comme un mouvement tendant à rompre avec un mode direct d'intervention du pouvoir central pour engager l'action publique dans la voie d'un « nouveau régime indirect de relations quasi marchandes »²⁰ en termes de redistribution des ressources et de mise en compétition des territoires. Pour explorer ce champ d'expérimentation, on adoptera le cadre analytique de **l'économie de la proximité**. La problématique du développement local au sens où l'entend l'économie de la proximité offre des outils conceptuels appropriés pour l'évaluation des stratégies de développement élaborées dans le cadre des territoires de projet. Ce courant, bien illustré par les travaux de Bernard Pecqueur, conçoit le développement comme un processus social²¹. C'est une construction d'acteurs, un processus de mobilisation en vue de l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. Le territoire devient un facteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut des facteurs historiques, culturels, sociaux, historiquement enracinés dans la réalité sociale d'un lieu et non transposable facilement à d'autres espaces. Ce modèle de développement territorial repose sur un système local d'acteurs, suppose un territoire construit et s'appuie sur un principe de spécification des actifs. Il fait appel à la notion de proximité (géographique et institutionnelle) pour expliquer les coordinations d'acteurs. Le territoire est porteur des effets externes que représentent les interactions entre les acteurs locaux partageant une culture commune. C'est « une dynamique de coordination d'acteurs qui a sa place dans l'émergence de nouvelles régulations »²².

L'économie de la proximité reprend la proposition de la gouvernance comme mode de coordination, dans la perspective de la création d'un avantage collectif par un groupe (qui comprend les bénéficiaires de cet avantage). Dans sa forme de régulation locale, la gouvernance peut être définie comme un modèle de coordination entre acteurs qui vise à intégrer les mécanismes productifs et institutionnels dans les dimensions locales (proximité géographique et organisationnelle). Articulant

²⁰ C. RAY, (2000), op.cit, p. 167.

²¹ B. PECQUEUR, J.B. ZIMMERMANN, (2004), *Economie de proximités*, Paris, Hermès-Lavoisier.

²² B. PECQUEUR (2001), « Gouvernance et régulation : un retour sur la nature du territoire » *Géographie, Economie, Société*, Vol 3, n°2, 229-245.

les intérêts des individus et l'environnement institutionnel, elle implique l'existence d'un compromis institutionnel composite dont les partenaires sont des acteurs privés (économiques et sociaux) et des acteurs publics (locaux ou non). Le processus de gouvernance territoriale permet de relier entre eux les acteurs situés sur un même site géographique mais, dans le même temps, il met en relation les acteurs locaux et les niveaux macro-économiques globaux (du national au supra-national). Il ne s'agit pas seulement d'une question d'échelle de gouvernance des programmes LEADER mais d'une forme d'ouverture de la gouvernance territoriale en lien avec la mondialisation.

Grille d'analyse des stratégies de développement local

On proposera une lecture des stratégies de développement local prenant appui sur les concepts de base de l'économie de la proximité. On adoptera l'approche conceptuelle de l'économie de la proximité (développée notamment par B. Pecqueur dont les travaux sur l'analyse du développement local utilisent la notion de proximité géographique et institutionnelle pour expliquer les coordinations d'acteurs). On part de l'idée que le développement peut naître d'un processus de mobilisation des acteurs en vue de l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. Le territoire devient un facteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut des facteurs historiques, culturels, sociaux, historiquement enracinés dans la réalité sociale d'un lieu et non transposable facilement à d'autres espaces. Le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de production de ressources spécifiques. C'est « une dynamique de coordination d'acteurs qui a sa place dans l'émergence de nouvelles régulations » (B. Pecqueur). Il est possible de conceptualiser l'approche LEADER comme un mouvement tendant à rompre avec un mode direct d'intervention du pouvoir central pour engager l'action publique dans la voie d'un « nouveau régime indirect de relations quasi marchandes »²³ en termes de redistribution des ressources et de mise en compétition des territoires. Dans la compétition des territoires, l'offre de services en direction des entreprises est cruciale. L'offre peut reposer sur des dotations qui résultent soit d'un long processus d'accumulation de savoir-faire, soit d'une production de biens collectifs financés par la collectivité.

Le mécanisme de spécification des actifs et des ressources

	Générique	Spécifique
Ressource	Non marchand Exogène 1	Non marchand Endogène 4
Actif	Marchand Exogène 2	Marchand Endogène 3

Source : d'après les concepts de l'économie de la proximité (B. Pecqueur)

L'enjeu des stratégies de développement est de rechercher ce qui constitue le potentiel identifiable d'un territoire. C'est le passage de la ressource générique à l'actif générique puis spécifique qui correspond à une stratégie de développement. Une différenciation durable d'un territoire ne peut naître que de la construction de ressources spécifiques. Par la création d'un avantage absolu, le pouvoir d'attraction du territoire se trouve renforcé.

Dans une vision de développement micro-territorial, les avantages spécifiques sont créés d'une façon sélective et stratégique par les entreprises, les « externalités » fournies par les gouvernements locaux, les capacités de coopération et la création de synergies au sein de la société locale, certaines spécificités produites pendant l'histoire par une culture territoriale. Il s'agit d'avantages concurrentiels, créés par l'action volontariste du gouvernement local.

Tâche 4 : Réseau d'observation des Groupes d'action locale (GAL)

²³ C. RAY, (2000), op.cit, p. 167.

La tâche 4 a pour objectif de se donner une base territoriale pour nourrir la réflexion transversale. Le réseau d'observation s'étend sur cinq pays d'Europe centrale et comprendra un certain nombre de lieux d'observation correspondant aux périmètres d'intervention des GAL.

T 4 : Réseau d'observation des GAL Resp. : G. Lacquement (MTE)	Début : mois 3	Fin : mois 30
Objectif 1 : repérage et sélection des terrains à enquêter dans les pays du réseau Objectif 2 : analyse des scènes de concertation par enquêtes auprès des GAL Objectif 3 : analyse du contenu des stratégies de développement par enquêtes auprès des GAL Objectif 4 : analyse de la mise en œuvre de la stratégie et suivi des projets locaux par enquêtes auprès des GAL		
Livrable 8 : (mois 30) rapport sur les scènes de concertation dans le réseau Livrable 9 : (mois 30) rapport sur les stratégies de développement dans le réseau		

Eléments de contextualisation

Ces éléments éclairent le contexte diachronique et synchronique du transfert et de la réception du modèle LEADER. L'ampleur des transformations accomplies par ces pays constitue en soi un ensemble de facteurs favorables qui doivent être soulignés, la démocratisation des systèmes politiques, l'établissement d'une économie de marché s'accompagnant d'une croissance soutenue et s'appuyant sur un tissu d'entreprises dynamiques.

Le fait le plus positif concerne l'instauration d'une démocratie locale en voie de consolidation ainsi que l'émergence plus timide d'une société civile. Si l'on s'accorde généralement à reconnaître le succès du processus de démocratisation engagé, la réforme de la décentralisation a progressé de manière plus incertaine. Les politiques de décentralisation, engagées à partir des années 90, ont été accompagnées par des recompositions institutionnelles aux divers échelons infra-étatiques, de la commune à la région. La Pologne a rétabli des collectivités locales (*gmina, miasto*) puis a mis en place deux autres niveaux de collectivités territoriales (*powiat, wojewodie*). La Hongrie a fait de même au niveau local mais n'a reconnu qu'un second niveau de collectivité territoriale, doté de faibles pouvoirs, le département (*megye*). La République tchèque a rétabli l'autonomie locale à l'échelon communal dès 1990 et a mis en place, dix ans plus tard, des régions administratives (*kraj*) dotées d'organes représentatifs élus et de compétences, notamment en matière de développement régional²⁴. Un nouveau partage des compétences entre les divers niveaux d'organisation territoriale a été établi. Parallèlement à ce processus de décentralisation, le rôle des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, chambres économiques, associations, coopérations intercommunales, etc.) susceptibles de prendre en charge les actions de développement s'est renforcé et de nouveaux partenariats entre acteurs publics et privés ont été noués. Sous l'impulsion de l'acteur étatique, afin de surmonter les handicaps de la fragmentation territoriale (notamment en République tchèque mais aussi en Hongrie) et de manière générale pour concentrer des moyens humains et financiers d'ampleur limitée, les collectivités locales ont entrepris de développer de nouvelles formes de coopération, à l'échelon micro-régional.

D'autres facteurs sont susceptibles de jouer un rôle de frein. Ils ont trait aux héritages d'un système collectiviste qui marquent durablement le monde rural à travers la permanence de cadres institutionnels et du fait de la persistance de pratiques touchant au contrôle bureaucratique et à la tradition centralisatrice. Le sociologue hongrois Imre Kovach voit dans LEADER une force politique susceptible de remettre en cause le mode bureaucratique interventionniste hérité de l'époque

²⁴ M.-C. MAUREL (2004), « Différenciation et reconfiguration des territoires en Europe centrale », *Annales de géographie*, n° 636, 124-144

communiste²⁵. Les nouvelles formes de compétition entre les partis politiques ont pu favoriser leur survivance. A ces pesanteurs politiques et sociales, il convient d'ajouter les effets de polarisation territoriale qui ont aggravé les risques de marginalisation des territoires ruraux périphériques. Ces éléments éclairent le contexte diachronique et synchronique de la réception du modèle LEADER.

L'entrée dans l'économie de marché a contraint les sociétés locales à des adaptations structurelles qui ont dessiné des trajectoires différenciées. La transformation post-socialiste a retourné les logiques de gestion des territoires ruraux et accentué les disparités territoriales. Notre équipe a mis en place une méthodologie appropriée pour en rendre compte (résultats de l'ACI « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste »). Si les modèles de référence incitent à la diversification des activités économiques comme voie de développement, ils confrontent les territoires locaux à un changement profond de leurs fonctions impliquant qu'un groupe d'acteurs se mobilise pour identifier et valoriser de nouvelles ressources. La configuration locale des rapports sociaux peut venir freiner ou favoriser l'éclosion des initiatives endogènes. Il importe de les saisir au plus près de leur point d'expression.

Les modalités revêtues par les nouvelles formes de structuration des territoires infra-régionaux sont multiples : constitution de regroupements intercommunaux (selon une diversité de statuts et de modalités d'association), création de micro-régions dont la reconnaissance institutionnelle emprunte des formes variables, esquisse de territoires de projets. De statut hétérogène, ces formes se recomposent aussi rapidement qu'elles se créent les rendant difficiles à cerner. L'échelle des territoires de projet se prête mal à une définition univoque. Le niveau de structuration qui nous intéresse se situe entre l'échelon de l'unité administrative de base ayant le statut de collectivité locale (niveau Nuts 5 ou UAL2) et l'échelon du district (niveau Nuts 4 ou UAL1 dont l'appellation et le statut varient selon les pays). Si les limites des unités administratives de base (Nuts 5) sont respectées, les périmètres d'inscription des projets peuvent venir chevaucher les maillages Nuts 4 et/ou 3. On ne les enfermera pas dans une définition a priori pour laisser le champ libre à l'observation expérimentale. C'est avant tout les logiques qui sous-tendent ces nouvelles configurations territoriales qui retiendront notre observation.

La sélection des lieux d'observation et leur suivi

Le choix des terrains répond au souci de diversifier les situations géographiques en fonction de critères définis (distance aux pôles urbains, niveau de développement socio-économique, degré de diversification des activités économiques). Une première série de terrains a été sélectionnée, dans le cadre d'une recherche antérieure, ils peuvent jouer le rôle de **zones tests**. Après l'expérimentation de l'approche LEADER (2004-2006), de nouvelles dynamiques de développement local y sont à présent perceptibles. Le dispositif d'observation sera complété et enrichi par la sélection raisonnée de nouveaux projets de GAL parmi ceux qui vont être reconnus à l'issue de la nouvelle sélection, intervenue après la clôture de l'appel à projets (dernier trimestre 2007). A partir de la liste des GAL sélectionnés, il sera possible d'opérer le choix des terrains d'enquête. L'ensemble des terrains fera l'objet des enquêtes dont le protocole a été présenté ci-dessus, afin d'analyser les conditions de formation des GAL, la configuration des scènes de concertation, l'élaboration des stratégies et le mode de sélection des projets de développement local.

Les opérations du programme de travail tiendront impérativement compte de l'**agenda** (du déroulé) de mise en œuvre de l'axe LEADER, tel qu'il est défini par la perspective de l'UE pour 2007-2013. Le travail de recherche est ciblé sur l'analyse des conditions de formation des « nouveaux systèmes d'ordre locaux d'action publique » et de leurs effets en matière de stratégies de développement.

Chacun des pays couverts par le programme sera suivi par au moins un chercheur de l'équipe et les enquêtes de terrain associeront des correspondants (dans le cadre de coopérations scientifiques avec les chercheurs de ces pays). Les enquêtes se dérouleront sous forme **d'entretiens semi-directifs** avec les maires, les responsables de GAL, les « managers », les représentants des groupes partenaires des GAL (associations, entreprises). Le travail d'enquêtes nécessite le **passage répété** sur chacun des

²⁵ I. KOVACH (2002), "Leadership, local power and rural restructuring in Hungary", in K. Halfacree, I. Kovach, R. Woodward (ed.), *Leadership, local power and rural restructuring and rural restructuring in Contemporary Europe*, Aldershot, Burlington, Singapore, Sydney: Ashgate

terrains et des lieux d'observation : un repérage (effectué les premiers mois), la réalisation des premiers entretiens, voire des seconds entretiens. Placé sous la responsabilité d'un chercheur du projet, ce travail d'investigation fera appel dans chaque pays à de jeunes chercheurs (niveaux master 2 ou doctorat) qui seront systématiquement associés aux entretiens et à la collecte des données empiriques (documents stratégiques, brochures de présentation des GAL, analyse des sites internet, données socio-économiques). De fait, chaque terrain national correspond à une sous-tâche. Il est prévu de sélectionner deux GAL dans chaque pays ce qui signifie, à raison d'une vingtaine d'entretiens auprès des acteurs locaux, la réalisation d'au moins 200 entretiens. Les comptes-rendus anonymisés des entretiens sera rassemblé sous forme d'une banque de données accessible, dans un premier temps, aux seuls membres du projet ALDETEC (mise à disposition sur le site du CEFRES, avec un mot de passe).

4.1. Allemagne

Responsable : G. Lacquement, Université de Perpignan

Correspondante en Allemagne: Leibniz-Institut für Länderkunde Leipzig (Frau E. Knappe), Université de Leipzig

L'Allemagne de l'après réunification constitue un cas unique réunissant deux types de territoires. Les anciens Länder servent en quelque sorte de terrain de référence tandis que les nouveaux Länder constituent des zones tests du transfert de modèle. Depuis plus de dix ans maintenant, la mise en œuvre des programmes d'initiative communautaire de type Leader dans les nouveaux Länder allemands contribue au renforcement du processus de convergence territoriale en matière de développement local. Les programmes LEADER ne sont que l'un des outils de l'aménagement dans un pays dont la structure fédérale permet à la fois l'intervention directe (Parcs nationaux et régions « modèles ») du Bund et confie aux Länder la mise en œuvre de formules diverses (parcs naturels régionaux, coopérations micro régionales et programmes LEADER). Tous ces outils partagent le même objectif politique de diversification de l'économie rurale et de valorisation des ressources locales. Mais les programmes LEADER mobilisent plus les acteurs locaux (formation de groupes d'action locale ou GAL).

Deux lieux ont fait l'objet d'une première investigation:

- Leader Plus Hennerberger Land, Landkreis Schmalkalden-Meinigen, dans le Land de Thuringe

Dans cette région hercynienne défavorisée par la rente naturelle, le programme Leader met l'accent sur la diversification des ressources économiques notamment dans le secteur agroalimentaire par la transformation des produits locaux et, dans le secteur touristique, par la valorisation du patrimoine local. Il s'intègre par ailleurs dans un réseau de micro-régions et de regroupements de communes (REK-Gebiete) investis dans la mise en œuvre de programmes de développement intégré.

- Leader Plus Stargarder Land, Landkreis Mecklenburg-Strelitz, dans le Land de Mecklembourg-Poméranie

Le programme Leader Plus est piloté par un service spécialisé des autorités du Landkreis de Mecklenburg-Strelitz. Il intéresse une région de faible densité, marquée par l'héritage agraire des grands domaines, qui depuis le changement systémique souffre du déclin démographique et de la déprise des activités rurales. En parallèle d'un programme INTEREG et d'un dispositif d'intervention directe de l'Etat fédéral (Region Aktiv), l'action en faveur du développement local vise l'amélioration des conditions de vie à la campagne et la recherche de production alternative dans l'agriculture.

4.2. République tchèque

Responsable : P. Chevalier, Université Montpellier III

Correspondante en République Tchèque : Ing. M. Trantinova, sociologue, Institut d'économie agricole, (VUZE), Prague. Le CEFRES (USR 3138 du CNRS) servira de point d'appui logistique. S. Pfeiferová, doctorante en sociologie, participera au travail d'enquête.

En République tchèque, l'essor des politiques publiques en faveur des territoires ruraux est un mouvement déjà ancien. Plusieurs programmes ont concerné les espaces ruraux au cours de la décennie écoulée : le programme de renouveau rural, le programme SAPARD (2000-2004), le programme opérationnel de développement rural (2004-2006). Le premier de ces programmes qui a

soutenu la formation et les projets des micro-régions constitue une expérience et une bonne base pour le lancement de LEADER +. Depuis 2004, la version LEADER+ fait l'objet d'une sous-mesure concernant le développement rural et l'agriculture multifonctionnelle dans le cadre du programme opérationnel de développement rural. Le programme LEADER+ est administré par le Ministère de l'Agriculture dont la vision est relativement étroite et qui s'intéresse en priorité aux questions intéressant l'activité agricole. Ce Ministère est le principal interlocuteur des GAL. Dix GAL ont été sélectionnés parmi les trente candidatures déposées, à la fin de l'année 2004 et les fonds destinés à la mise en œuvre de la stratégie ont été attribués pour une durée de trois ans.

Le Ministère de l'Agriculture est également responsable du programme LEADER CZ (dit LEADER tchèque). Il s'agit d'un ensemble de mesures identiques aux précédentes et fonctionnant selon les principes et la méthode LEADER. Les GAL répondent à l'appel d'offre annuel en proposant des projets relativement modestes (le financement maximum est de l'ordre de 3,5 M de couronnes). Le Ministère retient un petit nombre de projets par an, à la mesure du budget alloué. Le programme LEADER CZ appuie la coopération micro régionale entre les territoires. Au total, c'est-à-dire pour les deux programmes, 75 GAL ont été sélectionnés en République tchèque (2004-2006).

Deux lieux d'observation ont fait l'objet d'enquêtes exploratoires :

- L'Ekoregion Uhlava, dans le massif de la Šumava, en Bohême méridionale, à la frontière avec la Bavière, peut illustrer le développement de ces nouvelles synergies. Ces territoires frontaliers ont connu une longue phase de déprise après l'expulsion des Allemands en 1945 et l'établissement du rideau de fer. Le démantèlement du système collectiviste a donné naissance à une économie plus diversifiée, associant des formes nouvelles d'exploitation agricole et des activités touristiques. Créée en 1999, la micro-région Uhlava associe six communes rurales autour de la petite ville de Nyrsko.

- En Moravie du sud, les micro-régions d'Ostrožsko et Hornacko (ancien district de Hodonin) sortent à présent de la crise de transformation grâce à une diversification de l'économie rurale avec l'installation d'entreprises et l'essor de la fonction touristique. Après l'expérimentation réussie d'une première forme d'intercommunalité, un projet de GAL et une stratégie ont vu le jour entre 2004 et 2006.

4.3. Hongrie

Responsable : S. Depraz, géographe, Maître de Conférences, Université de Lyon III.

Correspondant : P. Polá, chercheur au Centre d'études régionales de l'Académie des sciences, membre du PICS n°3723 (2007-2009) du CNRS / Académie des sciences.

La Hongrie a acquis une première expérience en matière de développement rural dans le cadre des programmes de pré-adhésion (PHARE puis SAPARD). Entrée en application au lendemain de l'adhésion, la mesure de type LEADER+ a été incluse dans le Programme opérationnel pour l'agriculture et le développement rural (2004-2006). En juillet 2004, un comité de suivi a été mis en place et le programme a démarré en 2005. La sélection des GAL s'est opérée en deux appels à candidature (2005 et 2006). Initialement, la mise en œuvre du programme prévoyait une cinquantaine de GAL, au final soixante-sept ont été approuvés. La mise en œuvre des stratégies locales a commencé en 2006. Une unité nationale d'animation (l'Agence pour l'agriculture et le développement rural) a été formée et intervient au travers d'agences présentes dans les régions. La gestion de LEADER+ est assurée par un système très centralisé : les règles de candidature sont définies par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) qui fonctionne selon un mode dirigiste. En élaborant la stratégie nationale de développement rural, le Ministère oriente les objectifs généraux et influence l'orientation des projets. En outre, il est responsable de l'évaluation et de la sélection des projets, et supervise l'attribution des fonds gérés par le Ministère des finances qui est l'autorité de paiement.

Deux lieux d'observation ont fait l'objet d'enquêtes exploratoires :

- En Transdanubie méridionale, dans le département de la Baranya, les expériences de GAL sont nombreuses. Le projet du petit pays «Határmenti » a été élaboré à l'initiative du maire du village de Magyarbóly, dix communes font partie du projet (6 564 habitants dans le périmètre). La stratégie est basée sur la transformation des sous-produits des rafles de raisin venues des communes viticoles de la région voisine de Villany.

- Le GAL de Keleti Mecsek, dans le département de la Baranya, correspond à la réunion de dix petits villages (7 342 habitants). Le nom du GAL reprend celui de l'association intercommunale créée en 1994 et qui a déjà géré des projets européens (programme PHARE de 1999-2002, Programme opérationnel régional). Il correspond à la partie orientale des Monts Mecsek couverte de forêts et d'orientation Ouest-Est (600 mètres d'altitude). Il y a un fort sentiment d'identité territoriale. Presque toutes les communes avaient déjà participé au programme PHARE.

Les périmètres de la plupart des GAL sont de constitution plus récente en Hongrie.

4.4. Pologne

Responsable : M.-C. Maurel, géographe, directrice du CEFRES

Correspondante : Prof. M. Halamska, sociologue, Institut du développement de l'agriculture et de la campagne, Académie des sciences, Varsovie, membre du PICS n°3723 (2007-2009) du CNRS / Académie des sciences.

Cinq articles et cinq ouvrages ont été co-signés par M. Halamska et M.-C. Maurel.

En Pologne, le Ministère de l'Agriculture et du développement rural est également responsable de la définition et de la mise en œuvre du Programme pilote LEADER + qui est une mesure incluse dans le Programme opérationnel agricole et de développement rural (PODR). Il est secondé dans cette mission par l'unité d'animation nationale, la Fondation d'assistance aux programmes de développement rural (FAPA), responsable de la réception et du traitement des formulaires de candidature ainsi que de la vérification formelle des projets, l'autorité de paiement étant l'Agence pour la Modernisation et la Restructuration agricole (ARMA) qui verse les fonds après accord de la Fondation (FAPA).

Le programme pilote LEADER + a été mis en œuvre en deux étapes que les Polonais qualifient de « schémas ». Le schéma I qui avait pour objectif l'acquisition de compétences par les communautés locales a été ouvert par un appel d'offre publié à l'automne 2004 et clos à la fin de la même année. Il s'agit d'un soutien aux actions de formation et de conseil destinées à promouvoir l'engagement des acteurs dans la perspective d'une analyse du développement potentiel des territoires et d'une élaboration des stratégies de développement intégré. Dans le cadre du schéma I, 167 projets de GAL ont pu être sélectionnés, en juillet 2005. Le schéma II dont l'appel d'offre a été ouvert plus tard, s'est achevé en juin 2006. Son rôle est d'apporter un financement pour la mise en œuvre des stratégies de développement. 187 GAL ont soumissionné, 162 dossiers étaient éligibles et 80 ont été sélectionnés. La procédure formelle de sélection s'est étendue sur l'année 2006. L'appel d'offre a été rendu public le 31 mars 2006 et clos à la mi-juin, la sélection finale intervenant à la mi-octobre 2006. La procédure de mise en route et de sélection a pris du retard et ce n'est qu'à partir de janvier 2007 que les contrats ont commencé à être signés entre les GAL retenus et la Fondation (FAPA).

Deux lieux d'observation ont fait l'objet d'enquêtes exploratoires :

- Dans la Silésie d'Opole, la commune de Korfantów a préparé une stratégie de développement intégré en association avec la gmina de Prudnik. Le projet concerne « l'activité sociale comme chance de développement et la nouvelle qualité de vie dans les territoires ruraux ». Il s'agit de préparer les habitants qui travaillent en dehors de l'agriculture à développer des activités touristiques, des services aux personnes âgées, des sources d'énergie alternative. Le montage du partenariat local a permis d'obtenir un financement du projet LEADER en 2006.

- Au sud de la Pologne, à proximité de Cracovie, le projet de développement local intitulé « Dolina Karpia » (la vallée des carpes) regroupe six communes de la vallée de la Vistule (44 460 habitants). L'initiative du maire de la petite ville de Zator en est à l'origine. Pour constituer le GAL, une association a été fondée au printemps 2006 et un dossier a été monté pour demander un financement afin d'élaborer la stratégie²⁶. Le devenir de ce projet reste à suivre.

²⁶ M.-C. MAUREL,(2007), « Patrimoine et développement local ou le « bon génie » de Zator », *Les nouveaux cahiers franco-polonais*, n° 6, p. 77-94).

4.5. Lituanie

Responsable : J. Maciulyte, géographe, Maître de conférences, département de géographie et d'aménagement du territoire, université de Vilnius, chercheur associé à la FRE 3027 de l'Univ. Montpellier 3, responsable des échanges Erasmus entre les deux universités.

Correspondant : Dovile Krupickaite (Maître de conférences, département de géographie et d'aménagement du territoire, université de Vilnius).

La première expérience pour le développement de LEADER + était incluse dans le programme de pré-adhésion SAPARD. Depuis 2004, l'initiative communautaire Leader + (dotée de 2,7 millions d'euros) est une mesure du développement rural en Lituanie. Elle est placée sous la responsabilité du Ministère de l'agriculture. L'objectif du programme Leader + pour la période 2004-2006 consiste à préparer les sociétés rurales pour l'élaboration et la mise en place des stratégies de développement intégré selon le principe du partenariat. Le programme prévoit deux volets. Le premier volet du programme, intitulé « acquisition des compétences », soutient les diverses actions de formation et d'information des acteurs locaux pour renforcer leurs capacités pour l'élaboration et la gestion des futurs projets de développement local. Le deuxième volet de Leader + apporte un soutien financier pour la mise en œuvre des stratégies de développement. La stratégie de développement doit porter sur les quatre thèmes définis par le programme (utilisation des nouvelles technologies en milieu rural, amélioration de la qualité de vie, développement des petites entreprises, meilleure utilisation des ressources naturelles et culturelles). En 2006, dix GAL ont été sélectionnés sur les 27 candidatures déposées.

Deux lieux d'observation ont fait l'objet d'enquêtes préliminaires : les GAL de Joniskio et Aukstaitijos (situé dans le Parc national du même nom).

Tâche 5 : Restitution et valorisation

T 5 : Les effets du transfert de modèle de développement local en Europe centrale Responsables : P. Chevalier (MTE) et M.-C. Maurel (CEFRES)	Début : mois 30	Finit : mois 36
Objectif 1 : Communiquer les résultats aux acteurs locaux (séances de restitution)		
Objectif 2 : Valorisation auprès des décideurs par un colloque européen à Prague		
Livrable 10 : (mois 34) Compte-rendu des séminaires de restitution		
Livrable 11 : (mois 36) rapport final		
Livrable 12 : (mois 36) colloque final en vue de l'édition d'un ouvrage de synthèse		

Compte tenu de la thématique d'étude qui porte sur une politique d'action publique, il est d'un intérêt déterminant de pouvoir restituer aux acteurs de terrain comme aux décideurs les conclusions du travail d'observation en le replaçant dans une perspective comparative qui en fait la valeur ajoutée.

La décomposition et le déroulé des cinq tâches est présentée dans l'organigramme au § 1.6. Organisation du projet (p. 22)

1.5. Résultats escomptés/Retombées attendues

L'une des retombées attendues du projet réside dans la mise en réseau de chercheurs des pays d'Europe centrale favorisant les échanges méthodologiques et la confrontation des expériences nationales. Les porteurs du projet tenteront, dans la mesure des moyens financiers obtenus, de mettre en contact les experts du développement local dans les pays concernés et d'organiser des réunions de restitution dans chacun de ces pays.

L'objectif final est de développer une recherche transnationale mettant en évidence les similarités mais aussi les divergences concernant les modalités et les effets de diffusion du modèle de développement

endogène. Les résultats seront présentés dans le cadre de séminaires de restitution dans les pays concernés, ils prendront la forme de contributions collectives réunies dans un ouvrage de synthèse.

Les responsables du projet souhaitent que les résultats de leurs travaux contribuent à éclairer le jugement des décideurs en charge de ces politiques, en particulier à l'échelon européen. Ils prendront contact avec ces derniers pour organiser le colloque final destiné à présenter les conclusions de la recherche (à Prague, en 2011). Ce colloque aura pour objectif de présenter les conclusions de la recherche aux les décideurs (niveau UE, un ou deux responsables par pays concerné).

1.7. Organisation du partenariat

1.7.1 Pertinence des partenaires

Le Partenariat associe des chercheurs appartenant à deux unités du CNRS dont les membres ont l'expérience du travail en commun. Ils appartiennent aux champs de la géographie sociale, de l'économie spatiale et des sciences politiques. Ils ont une pratique bien établie du travail de terrain dans les nouveaux Länder allemands et dans les nouveaux Etats membres d'Europe centrale et balte (Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque). Sur place, le projet fait appel sur place aux compétences de chercheurs en sciences du territoire et en sociologie qui sont associés au travail de terrain. Le projet poursuit de manière explicite un objectif de mise en synergie des chercheurs travaillant dans le champ des études rurales, à l'échelle centre européenne. Par sa vocation régionale, le CEFRES (USR 3138 du CNRS-MAEE) est le point d'ancrage approprié, à Prague, pour organiser ateliers, séminaires et colloques.

1.7.2. Complémentarité et synergie des partenaires

Six des membres du présent projet ont participé activement à l'ACI «Espaces et territoires» sur le thème « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste » (2003-2007), qui associait le Centre d'étude des mondes russe, caucasien et centre européen (UMR 8083, CNRS -EHESS) et l'UMR « Mutations des territoires en Europe » (CNRS, Université Montpellier III et Université de Perpignan). Le rapport final a été remis en janvier 2008 à l'ANR²⁷. Le présent projet a pris appui sur les résultats de ces recherches pour engager la sélection raisonnée des lieux d'observation.

Par leurs thèses ou par leurs travaux antérieurs, les chercheurs français impliqués ont acquis une solide connaissance d'un ou de plusieurs pays d'Europe centrale. Ils en maîtrisent au moins une langue et parfois deux. Les recherches de terrain vont mobiliser l'expérience qu'ils ont accumulée sur ces pays. Ils ont été rejoints par un chercheur du CNRS concerné par les dynamiques territoriales, leurs pratiques et leurs représentations et par un économiste spatial qui travaille sur les questions de qualification territoriale des systèmes productifs localisés en milieu rural.

Le projet ALDETEC prend appui sur le réseau international de coopération scientifique établi avec les instituts de recherche en sciences sociales des pays concernés :

Convention CNRS/Académie des sciences de Hongrie :

« Acteurs et partenaires du développement territorial aux échelons infra-étatiques. Etude comparée France-Hongrie » (2006-2007), responsables : M.-C. MAUREL, I. PALNE-KOVACS.

« Politiques de développement local et nouveaux mode de gouvernance des territoires ruraux : approche comparée, France/Hongrie » (2008-2009), responsables PASCAL CHEVALIER ET PETER POLA (Académie des Sciences de Pécs, Hongrie)

Convention CNRS/Académie des sciences de Pologne (2006-2007):

« Les acteurs du développement rural face au modèle européen. Comparaison France-Pologne », responsables : M.-C. MAUREL, M. HALAMSKA.

PICS n° 3027 du CNRS, (2007-2008) :

« Les acteurs locaux à l'épreuve du modèle européen. Comparaison France-Hongrie-Pologne », responsable : M.-C. MAUREL.

Trois doctorantes travaillant sur la Pologne sont suivies en co-direction par M.-C. MAUREL, M. HALAMSKA : A. Niewiedzial-Bedu (EHESS), S. Michalska (IRWIR), R. Spiewak (IRWIR).

²⁷ Plusieurs publications collectives en sont issues :

- M.-C. MAUREL, (dir.), (2004), «La nouvelle Europe centrale, les implications territoriales de l'intégration européenne », *Annales de géographie*, n°636, p.115-210.

- M.-C. MAUREL, (dir.), (2005), «Les territoires ruraux centre européens face aux enjeux de l'intégration », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2005, 2, p.131-196.

- M.-C. MAUREL, G. LACQUEMENT (dir.), (2007), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, éditions Aux lieux d'être-CEFRES, 164 p. 24 planches couleurs.

Avec l'Allemagne :

Programme franco-allemand de Formation-Recherche du CIERA (2005-2007) : « Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe ? Représentations pratiques et politiques des espaces ruraux. Une approche pluridisciplinaire ». Responsables : G. LACQUEMENT, B. VON HIRSCHHAUSEN, Montpellier-Berlin. Ils ont organisé quatre journées d'étude et un colloque international « Inventer et valoriser le rural en Allemagne : un laboratoire pour l'Europe élargie », 22-24 mars 2007, Montpellier²⁸.

Avec la Lituanie:

Programme ERASMUS, Université Montpellier III/ Université de Vilnius (Lituanie), Responsable P. Chevalier (depuis 2008).

1.7.3. Qualification du coordinateur du projet et des partenaires

Marie-Claude Maurel, directrice d'études à l'EHESS, directrice du CEFRES depuis septembre 2006, a dirigé l'UMR 5045 de l'Université de Montpellier III jusqu'en 1997. Elle a exercé les fonctions de directrice du département SHS du CNRS (1997-2001), avant d'être élue directrice d'études à l'EHESS en 2001. Elle a créé l'équipe Europe centrale au sein de l'UMR 8083 (CERCEC) et assuré la coordination du projet ACI « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste » (2003-2007). A l'université de Montpellier III, elle a encadré les thèses de plus d'une dizaine de doctorants qui sont à présent maîtres de conférences et encadre actuellement six thèses à l'EHESS.

Elle est responsable du PICS n°3027, « Les acteurs locaux à l'épreuve du modèle européen. Comparaison France-Pologne-Hongrie », financé par le CNRS.

Elle participe au réseau d'excellence EU-Consent « Wider Europe, Deeper integration ? Constructing Europe Network », financé par le 6^e PCRD sous la direction de W. Wessels, Université de Cologne. Dans ce cadre, elle anime le groupe de travail 14 « Social actors in the context of widening and deepening of the EU » (deux réunions/an organisées par le CEFRES à Prague, une conférence, 16 et 17 novembre 2007).

Pascal Chevalier, responsable scientifique et technique du partenaire n°2

Maître de conférences à l'université Montpellier III, depuis 2005, a assuré la coordination de plusieurs programmes de recherche dans le cadre de coopérations européennes :

Responsable pour l'Université François Rabelais de Tours du programme de coopération « Dynamiques rurales et développement économique : approche croisée des regards » avec l'Université de Brno, République tchèque, (2004-2005).

Rapports rédigés dans ce cadre:

L. M COYAUD, P. CHEVALIER (Université de Tours), M. JANKU (Université de Brno), (2003), *Dynamiques agraires et transformations sociales des campagnes de la région de Letnice/Valtice (République tchèque)*. 120 p. Rapport d'étude pour la chambre d'agriculture de Brno dans le cadre du partenariat franco/tchèque, Université de Tours - Université de Brno.

L. M COYAUD, P. CHEVALIER, C. RIALLAND (Université de Tours), M. JANKU (Université de Brno), (2005), *Le patrimoine culturel comme facteur de développement économique: le cas de la Haute-Vallée de l'Elbe* 90 p. Rapport d'étude pour la chambre d'agriculture de Brno dans le cadre du partenariat franco-tchèque, Université de Tours - Université de Brno.

P. Chevalier est responsable du Programme européen : « Fonctions territoriales et dynamiques rurales en Europe occidentale » (2005-2008), Université Montpellier III, Institut de Géographie et d'Economie de l'Université de Madrid, Université de Cadix, Université de Bari.

Il est responsable du programme ERASMUS, Université Montpellier III/ Université de Vilnius (Lituanie), depuis 2007.

²⁸ <http://recherche.univ-montp3.fr/mte/ciera>

Il a obtenu la reconnaissance d'un programme de recherche : *Politiques de développement local et nouveaux modes de gouvernance des territoires ruraux : approche comparée, France/Hongrie*, dans le cadre des échanges bilatéraux Académie des Sciences de Hongrie / CNRS, (2008/2009).

1.8 Accès aux grands instruments

Rien de particulier n'est prévu.

1.9 Stratégie de valorisation et de protection des résultats

Compte tenu du caractère d'actualité du thème d'étude, le transfert du programme européen LEADER aux nouveaux entrants, la restitution des résultats se fera essentiellement en direction de deux publics :

- à l'intention des décideurs, à l'échelle nationale et à l'échelle communautaire, sous forme d'un colloque final (2011).

- vers la communauté scientifique européenne, en particulier les chercheurs des pays d'Europe centrale directement concernés par l'analyse du processus d'europanisation, sous forme de séminaires de recherche (projet COST).

Volet publications

- La présentation des résultats intermédiaires se fera dans le cadre de publications individuelles et autant que possible de co-publications avec les chercheurs des pays concernés, dans les revues de sciences sociales (Wies i Rolnictwo, Varsovie, qui publie un numéro en anglais/an, Czech Sociological Review, Eastern Rural Countryside).

- La publication des analyses comparatives fera l'objet d'articles collectifs dans les revues internationales (*Sociologia Ruralis, Journal of Rural Studies, Environment, Development and Sustainability, Rural Society*), en fin de programme (2010-2011).

- Il est envisagé la préparation d'une action COST/ESF permettant l'organisation de rencontres annuelles pour aider à la mise en réseau. L'action impliquera au départ le noyau des participants au projet représentant les équipes de six pays membres de COST : France, Allemagne, Hongrie, Lituanie, Pologne, Rép. Tchèque. La soumission est envisagée au cours de l'année 2 ou 3. Contact a été pris avec le responsable français du domaine ISCH (Individuals, Societies, Cultures, Health), A. Peyraube, et le responsable COST au MESRT, M. Gorlicki.

Volet formation

Deux soutenances de thèses sont prévues:

A. Niewiedzial-Bedu, «Les trajectoires socio-spatiales des communautés villageoises de la Silésie d'Opole (Pologne) », EHESS, soutenance prévue hiver 2008-2009.

P. Bauer, « Géographie politique des frontières de la République tchèque : les régions de Liberec et de la Šumava dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne », EHESS, soutenance prévue 2009.

La méthodologie mise au point et les enseignements de la recherche de terrain seront directement transférables aux enseignements dans le cadre de la Spécialité de MASTER «Gestion des Espaces Ruraux, Développement Local», dont Pascal Chevalier est responsable à l'Université Montpellier III ainsi que dans le MASTER II recherche « Sciences de l'Homme et des Humanités », Option: « acteurs et mutations des territoires », université de Perpignan auquel participe G. Lacquement.

2. Justification scientifique des moyens

Fiche budgétaire

Récapitulatif des données financières												
EQUIPEMENTS (€)	Personnels						Prestations de service externe (€)	Missions (€)	Autres dépenses (€)	Dépenses justifiées sur facturation interne (€)	Totaux (€)	
	permanents		non permanents à financer par l'ANR		Autres non permanents							
	personne. mois	Coût (€)	personne. mois	Coût (€)	personne. mois	Coût (€)						
Partenaire1	-	41,4	219 902	-	-	-	-	33 000	13 800	38 000	-	304 702
Partenaire2	-	49,8	237 781	-	-	-	-	-	41 600	7 750	-	287 131
Partenaire3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Partenaire4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		91,2	457 683	-	-	-	-	33 000	55 400	45 750	-	591 833
Frais de gestion / frais de structure demandés (€-->											5 366	
Frais d'environnement (€)											366 146	
Coût complet (€)											963 345	
Coût éligible pour le calcul de l'aide : Assiette (€)											134 150	
Aide demandée (€)											139516	

2. Justification scientifique des moyens demandés

2.1. Partenaire 1 (CEFRES)

Prestation de services externes : 33 000 euros

Il s'agit des dépenses liées à la collecte des matériaux empiriques sur les terrains, des transcriptions d'entretien, des traductions de documents et des traductions simultanées français/ langue des pays concernés lors de certaines réunions de travail et à l'occasion des colloques.

Il sera fait appel à des doctorants et à des étudiants avancés pour les deux premières catégories de tâches et à des traductrices professionnelles pour les colloques et séminaires.

Enquêtes de terrain :

Rémunérations des informateurs terrains : 2000 euros/terrain total= **10 000 euros**

Traductions : 18 000 euros

Colloque et séminaires : traduction simultanée : 1000 euros/jour (y compris cabines techniques)
8000 euros

Traductions écrites (documents, entretiens) : 20 euros /page
500x20= 10 000 euros

Location véhicules terrain :

500 euros/ 10 semaines= **5 000 euros**

Missions : 13800 euros

C'est un poste de dépenses indispensable car il concerne l'accès aux terrains (5 pays et 10 lieux d'observation) et les réunions de travail entre les deux partenaires (partenaire 1 à Prague, et partenaire 2 à Montpellier, dont un membre associé résidant à Vilnius en Lituanie).

Prix des billets d'avion

De CEFRES/Prague vers :

Varsovie : 300 euros/ vol AR nombre de billets : 2 = 600

Montpellier : 600 euros vol AR nombre de billets : 9= 5400

Total : 6000 euros

Calcul des per diem

Le coût moyen des *per diem* en Europe est évalué à 150 euros/jour.

CEFRES : nombre de jours-missions par tâche	T0	T1	T2	T3	T4 (semaines)	T5	Total per diem
Allemagne							
Rep.tchèque							
Hongrie					14		
Pologne		3			14		
Lituanie							
Prague/Montp.	3		6	6		6	7800

Budget missions CEFRES (transport + per diem) : 13800 euros

Autres dépenses : 38000 euros

Achats de données statistiques et d'ouvrages : 5000 euros
Serveur (site internet) : 4000 euros
2 Ordinateurs portables : 3000 euros
Disque dur externe : 500 euros
2 lecteurs-enregistreurs numériques + micros : 500 euros
Colloque final : 22 000 euros
Logiciels : 3000

Frais de gestion : 3392 euros

Total aide demandée par le partenaire 1 : 88192 euros

Justification scientifique des moyens demandés par le partenaire 2

Missions : 41 600 euros

C'est un poste de dépenses indispensable car il concerne l'accès aux terrains (5 pays et 10 lieux d'observation) et les réunions de travail entre les deux partenaires (partenaire 1 à Prague, et partenaire 2 à Montpellier, dont un membre associé résidant à Vilnius en Lituanie).

Le nombre et la durée des déplacements se décomposent selon les tâches et selon la localisation des partenaires.

On distinguera les réunions de travail (séminaires, colloque) qui se décomptent en jours (3 j. min.) et les missions d'investigation sur le terrain qui se décomptent en semaines (2 s. min.) et intéressent essentiellement la tâche 4.

Prix des billets d'avion

De MTE /Montpellier vers :

Berlin : 500 euros/ vol AR nombre de billets : 2= 1000

Prague : 600 euros/ vol AR nombre de billets : 14= 8400

Budapest : 600 euros/ vol AR nombre de billets : 2= 1200

Vilnius- Montpellier : 800 euros/ vol AR nombre de billets : 2 = 1600

Total : 12200 euros

Calcul des per diem

Le coût moyen des *per diem* en Europe est évalué à 150 euros/jour.

MTE : nombre de jours-missions par tâche	T0	T1	T2	T3	T4 (semaines)	T5	Total per diem
Allemagne		3			14		
Rep.tchèque		3			14		
Hongrie		3			14		
Pologne							
Lituanie		3			14		
Montp/Prague	3	15				18	15600

Budget missions MTE (transport + per diem) : 27800 euros

Autres dépenses : 7750

Achats de données statistiques et d'ouvrages : 5000 euros

Ordinateur portable : 1500 euros

Disque dur externe : 500 euros

3 lecteurs-enregistreurs numériques + micros : 750 euros

Frais de gestion : 1974 euros**Total aide demandée par le partenaire 2 : 51324 euros****Récapitulatif de l'aide demandée pour l'ensemble du projet :**

Prestation de services externes	33 000 euros
Missions	55400 euros
Autres dépenses	45750 euros
Frais de gestion	5366 euros
Total aide demandée	139 516 euros

Annexes

Description des partenaires

CEFRES, USR 3138, partenaire n°1

Le **CEFRES** (Centre français de recherche en sciences sociales) est un institut de recherche financé par la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement du ministère français des Affaires étrangères et européennes. Depuis sa création, à Prague, en octobre 1991, il a pour mission le développement des réseaux scientifiques en République tchèque et plus largement en Europe centrale, et joue un rôle de médiateur entre les milieux universitaires et de recherche français, tchèques et centre-européens.

Il est devenu une Unité de service et de recherche du CNRS (USR 3138) et travaille en collaboration étroite avec les établissements d'enseignement supérieur (EHESS, EPHE, ENS, FNRS, université...) dans les domaines correspondant à sa mission scientifique. Le centre est un point d'appui scientifique pour les doctorants et chercheurs en République tchèque, en France et en Europe. Alors que l'Union européenne s'est élargie, le CEFRES a le souci de placer au cœur de ses activités les recherches pluridisciplinaires portant sur des thèmes européens. L'objectif est de contribuer à la structuration de l'espace européen de la recherche dans le champ des sciences sociales.

Coordinatrice : Marie-Claude Maurel, géographe, directrice d'études EHESS, directrice du CEFRES, spécialiste des sociétés rurales en Europe centrale (Pologne, Hongrie, Lituanie).

- Pascal Marty, géographe, chargé de recherche 1ère classe, CNRS, CEFRES, spécialiste des politiques environnementales et des questions d'évaluation des politiques publiques.

- Michel Perottino, docteur en sciences politiques, Secrétaire général du CEFRES, enseignant à l'université Charles, Faculté des sciences sociales, spécialiste des systèmes politiques en Europe centrale

- Stepanka Pfeiferova, doctorante en sociologie, Université Charles de Prague.

- Paul Bauer, doctorant en géographie, EHESS (sous la dir. de M.-C. Maurel), travaille sur les territoires frontaliers de la République tchèque (terrain de Sumava).

- Agnieszka Niewiedzial-Bedu, doctorante en sociologie, EHESS, (sous la dir. de M.-C. Maurel), travaille sur la Silésie d'Opole.

Publications communes avec des chercheurs d'Europe centrale (sélection) :

France/Hongrie

MAUREL M.-C., POLA P., « Local System and Spatial Change: the Case of Bóly in Southern Transdanubia », *Discussion Papers*, Centre of Regional Studies, Pécs, 2007, 34 p.

France/Lituanie

MACIULYTE J., MAUREL M.-C., Le retour de l'agriculture familiale en Lituanie, *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 1997, 1-2, pp. 153-202.

MACIULYTE J., MAUREL M.-C., Décollectivisation et indépendance : la trajectoire agraire lituanienne, *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1998, 4, pp. 455-469.

France/Pologne

M. HALAMSKA, M.-C. MAUREL (1998), « Rolnicy Europy : zroznaczenie poglądów, postaw i tożsamości », (Les agriculteurs européens : différences de vues, d'attitudes, d'identités), in Z. Wierzbicki, A. Kaleta (dir.) *Rolnictwo i wies europejska*, Torun - Warszawa, , pp. 285-302.

M.-C. MAUREL, (1994), Des trajectoires aux stratégies foncières, *L'agriculture familiale, Du mythe à la réalité*, Tome II, H. Lamarche (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 75-100.

M. HALAMSKA, (1994), Les relations des exploitants familiaux avec la société globale, *L'agriculture familiale. II. Du mythe à la réalité*. H. Lamarche (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 201-234.

En version polonaise (traduction Maria Halamska), (2002), *Rolnictwo rodzinne Porownania miedzynrodowe*, Czesc II, *Od mitu do rzeczywistosci*, Varsovie, IRWIR, PAN.

M.-C. MAUREL (2002), « Od trajektorii do strategii wobec ziemi » (Des trajectoires aux stratégies foncières) in *Rolnictwo rodzinne Porownania miedzynrodowe, Czesc II, Od mitu do rzeczywistosci* (L'agriculture familiale.

Comparaison internationale, Tome II, Du mythe à la réalité) (H. Lamarche dir.), Varsovie, IRWIR, PAN, pp. 68-91.

M. HALAMSKA (2002), Rodzinni producenci rolni a spoleczenstwo, in *Rolnictwo rodzinne Porownania miedzynrodowe, Czesc II, Od mitu do rzeczywistosci* (L'agriculture familiale. Comparaison internationale, Tome II, Du mythe à la réalité) (H. Lamarche dir.), 2002, Varsovie, IRWIR, PAN, 185-213.

M. HALAMSKA, H. LAMARCHE, M.-C. MAUREL (2002), « Poslowie do wydania polskiego Dziesiec lat pozniej » (Postface à l'édition polonaise, Dix ans plus tard,) in H. Lamarche (dir.) *Rolnictwo rodzinne Porownania miedzynrodowe, Czesc II, Od mitu do rzeczywistosci*, Varsovie, IRWIR, PAN, p. 268-276.

M.-C. MAUREL, M. HALAMSKA, H. LAMARCHE (2003), *Le repli paysan. Trajectoires de l'après communisme en Pologne*, Paris, L'Harmattan, Collection « Pays de l'Est », 255 p.

M. HALAMSKA, H. LAMARCHE, M.-C. MAUREL (2003), *Rolnictwo rodzinne w transformacji postkomunistycznej. Anatomia zmian* (L'agriculture familiale dans la transformation post-communiste. Anatomie du changement), Varsovie, IRWIR, Polskiej Akademii Nauk, 184 p.

M.-C. MAUREL, M. HALAMSKA (2006), *Démocratie et gouvernement local en Pologne*, Paris, CNRS éditions.

MTE, FRE 3027, partenaire n°2

Mutations des territoires en Europe, FRE 3027 du CNRS- Universités de Montpellier III et de Perpignan, directrice : Geneviève Cortès.

L'unité « Mutations des territoires en Europe » est un laboratoire de recherche du CNRS, des Universités de Montpellier III et de Perpignan, orienté vers l'analyse et la compréhension des processus territoriaux. Les approches développées par les chercheurs de l'unité sont inscrites dans les champs disciplinaires de la géographie, de l'aménagement et de l'économie territoriale. L'unité, essentiellement composée de géographes et d'économistes, regroupe une trentaine de chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques, ainsi qu'une vingtaine de doctorants relevant de l'Ecole doctorale 60 de l'Université de Montpellier - Espaces, Temps et Sociétés. Forte d'une longue tradition de recherche sur les espaces européens, l'unité poursuit ses travaux, dans une perspective croisée, sur l'Europe occidentale, centrale et orientale, tout en s'ouvrant à d'autres aires géographiques (Méditerranée, Moyen-Orient, Amérique Latine). Trois axes de recherche structurent les activités de recherche du laboratoire :
Axe 1. Développement territorial, environnement et ruralités
Axe 2. Mobilités, réseaux, échanges
Axe 3. Politiques et pratiques habitantes dans la co-fabrication des territoires

Responsable scientifique et technique : Pascal Chevalier, géographe, Maître de Conférences, Université Montpellier III, FRE 3027, spécialiste des activités tertiaires dans les territoires ruraux en France et en République tchèque.

Marc Dedeire, économiste, Maître de Conférences, Université de Bordeaux IV, FRE 3027, spécialiste d'économie territoriale.

Samuel Depraz, géographe, Maître de Conférences, Université Lyon III, FRE 3027, spécialiste des espaces ruraux et des questions environnementales en Hongrie et en Allemagne.

Guillaume Lacquement, géographe, Maître de Conférences, Université de Perpignan, FRE 3027, spécialiste des espaces ruraux des nouveaux Länder allemands.

Jurgita Maciulyte, géographe, Maître de Conférences, Université de Vilnius, membre associé à la FRE 3027, spécialiste du développement territorial en Lituanie.

Jean-Claude Raynal, ingénieur d'étude en cartographie à l'EHESS, membre associé à la FRE 3027.

Pour chacune des personnes dont l'implication dans le projet est supérieure à 3mois/an, une biographie d'une page maximum est placée en annexe du présent document

CV de Marie-Claude Maurel (1947)

1969 : Agrégation de géographie

1978 : Doctorat d'Etat es lettres et sciences humaines (Paris I)

1986 : Habilitation à diriger des recherches (Montpellier III)

FONCTIONS EXERCEES

1969-1970 : Professeur agrégée au lycée du Mas de Tesse, Montpellier

1970-1978 : Assistante de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III

1978-1986 : Maître de Conférences de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III

1987-1997 : Professeur de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III

1997-2001 : Directrice du Département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS

2002 -2006 : Directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

2006 - : Directrice du CEFRES depuis le 1^{er} septembre

DIRECTIONS D'EQUIPES

1994-1997 : Directrice de l'UMR 5045 « Mutations des territoires en Europe », CNRS/Université Montpellier III

2002-2006: Responsable du Groupe de recherche sur l'Europe centrale et orientale au sein de l'UMR CERCEC (8083) du CNRS-EHESS.

2003-2007 : Responsable du projet « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe centrale » de l'ACI « Espaces et territoires » du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ACTIVITES ÉDITORIALES

2000- : Membre du Comité scientifique du *Courrier des Pays de l'Est*, La documentation française

2001- : Membre du Comité de rédaction des *Annales de Géographie*

2005- : Membre du Comité scientifique de la revue *Wies i Rolnictwo*, Varsovie, PAN.

2002- : Rédactrice en chef de la *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest* (Armand Colin)

PUBLICATIONS (sélection de cinq publications)

-M.-C. Maurel, M. Halamska, (2006), *Démocratie et gouvernement local dans la Pologne rurale*, Paris, CNRS éditions, 240 p.

-M.-C. Maurel, G. Lacquement, (2007), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, Aux lieux d'être-CEFRES, 2007, Paris, 164 p. Atlas 24 planches en couleurs.

- M.-C. Maurel (2005), « Jaka role ma odgrywac rolnictwo w spoleczenstwie Europejskim? » (Quel rôle la société européenne veut-elle faire jouer à son agriculture aujourd'hui ?), *Wies i Rolnictwo*, n°1, 23-36.

- M.-C. Maurel (2005), « Temps de recomposition des territoires ruraux en Europe centrale. Retour sur une expérience de terrain », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol 36, n°2, juin, 5-38.

- M.-C. Maurel (2006), "The Resetting of Rural Areas in Post-Communist Central Europe", *Pécsi Politikai Tanulmányok III*, Pécs, 191-205.

- M.-C. Maurel, (2006), « Territoriale Ungleichgewichte in Europa – Die Kohäsion auf dem Prüfstand der Erweiterung » (Les inégalités territoriales. La cohésion à l'épreuve de l'élargissement) in M. Koopmann, C. Lequesne (dir.), *Partner oder Beitrittskandidaten ? Nomos*, Baden-Baden, 207-225.

9 ouvrages, 70 publications dans des revues à comité de lecture, 12 publications dans des actes de congrès à comité de lecture.

Conférences invitées à l'étranger (sélection 2005-2007)

- Senior Research Fellow au Collegium Budapest, 1^{er} septembre - 30 novembre 2005.

- Conférence à l'Université de Szeged (Hongrie) : « Comment définir la ruralité en Europe centrale ? », 12 octobre 2005

- Conférence à l'Université de Pécs (Hongrie) : « Reshaping of Rural Areas in Post-Communist Central Europe », 14 octobre 2005

- Conférence à l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences, Prague : « Local development stakeholders and the European model. Learning the Leader approach in the new Member States », 18 octobre 2007.

- Communication « Diversité structurelle et disparités territoriales en Pologne », Colloque « Les disparités régionales en Europe centrale », Unesco et Académie des sciences, Bratislava, 25-26 octobre 2007.

- Communication « L'action publique par le bas : la mise en œuvre de l'approche LEADER en Europe centrale », à l'Institut du développement de l'agriculture et de la campagne, Académie des sciences, Varsovie, 6 décembre 2007.

DISTINCTIONS

1990 : Médaille de bronze du CNRS

1995 : Prix de la Société de Géographie

1996 : Chevalier de l'Ordre National du Mérite

2000 : Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur

CV de Pascal Marty, Chargé de recherche, 1^{ère} classe, CNRS (1967)

Formation initiale

1988-1992 : Ecole Normale Supérieure Fontenay Saint-Cloud

1991 : Agrégation de géographie

1998 : doctorat de géographie (Université Paris I)

Emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche

1994-1997 : Allocataire Moniteur Normalien, Université Paul Valéry – Montpellier III

1997-1998 : ATER à l'Université Lyon 2

1998-2007 : chargé de recherche au CNRS (Laboratoire : UMR 5175 « Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive », Montpellier)

Mis à disposition du CEFRES, USR 3138 du CNRS/ MAEE, à partir de septembre 2007 pour deux ans.

Responsabilité scientifique de programmes de recherche

décembre 2005- décembre 2008 : Programme « Paysage et développement durable » du MEDD. Action « Paysage et biodiversité : évaluation participative de la durabilité des stratégies de gestion ». Rôle : responsable scientifique.

2002-2005: Programme Européen “Scenarios for reconciling biodiversity conservation with declining agricultural use in the mountains of Europe (Bioscene)” Durée : 36 mois (déc. 2002 - déc. 2005). Rôle : responsable scientifique pour l'équipe française

2002-2005 : Programme “ Action Publique, Agriculture et Biodiversité ” du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Action “ Mutations des systèmes agraires, paysage et biodiversité : Une approche territoriale de l'impact des systèmes d'élevage extensif sur la diversité ”. Responsable : Jacques Lepart, CNRS, UMR 5175 CEFÉ. Rôle : responsable du volet socio-économique

Publications (sélection)

Articles dans des revues à comité de lecture

Soliva R., Rønningen K., Bella I., Bezak P., Cooper T., Egil Flø B., **Marty P.**, Potter C. (2008). Envisioning upland futures: stakeholder responses to scenarios for Europe's mountain landscapes. *Journal of Rural Studies*: 24(1): 56-71

Caplat P., Lepart J., **Marty P.** (2006). Landscape patterns and agriculture: modelling the long-term effects of human practices on *Pinus sylvestris* spatial dynamics (Causse Mejean, France). *Landscape Ecology* 21 : 657-670

Lepart J., **Marty P.**, (2006). Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité, *Annales de Géographie*, 651 : 37-59

Marty P. (2006). La nature : un antimonde ? *Géographie et Cultures*, 57: 87-102

Marty P., Lepart J., Caplat P. (2006). Géographie et écologie des paysages : quelles relations ? *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 3: 355- 367

Quétier F., **Marty P.**, Lepart J. (2005). Farmers' management strategies and land use in an agropastoral landscape: the Roquefort cheese production rules as a driver of change. *Agricultural Systems*, 84(2) : 171-193.

Ouvrages et contributions à des ouvrages

Marty P. (2004). *Forêts et sociétés. Logiques d'action des propriétaires privés et production de l'espace forestier. L'exemple du Rouergue*. Publications de la Sorbonne, Paris, 379 p.

Marty P. (2005). Activités humaines et production des espaces naturels. In: *Les biodiversités : objets, théories, pratiques* (**Marty P.**, Vivien F.-D., Lepart J.& Larrère R., eds.),. Editions du CNRS, Paris.

2 ouvrages, 11 chapitres d'ouvrages, 14 publications dans des revues à comité de lecture.

CV de Pascal CHEVALIER (1973)

Formation

DOCTORAT de l'Université MONTPELLIER III en Géographie. Spécialité : Géographie, Recomposition des territoires. Espace, sociétés et environnement. « DYNAMIQUES TERTIAIRES DE L'ESPACE RURAL », 2000 (avec les Félicitations du Jury).

Fonctions

MAITRE DE CONFERENCES en Géographie

- A l'université François Rabelais de Tours de septembre 2001 à août 2005
- A l'université Paul Valéry Montpellier III depuis septembre 2005 (mutation)

Rattaché au Laboratoire Mutation des Territoires en Europe, FRE 3027, CNRS – Université Montpellier III

Responsable de la Spécialité de MASTER, Gestion des Espaces Ruraux, Développement Local, Université Montpellier III.

Publications (sélection)

- CHEVALIER Pascal (2007) « Dynamique économique rurale en Europe et gouvernance des territoires – approche comparée France/République tchèque », Actes du colloque «La foire des villages », Université Québec de Montréal (UQAM), Solidarité Rurale du Québec, mars 2007, 83-113.

- CHEVALIER Pascal (2006) « Les systèmes productifs locaux : de nouvelles relations urbain-rural ? » *L'information géographique*, volume 70, n°1/2006, 89-102.

- **CHEVALIER Pascal**, BERGER Alain, DEDEIRE Marc (2005), *Les nouveaux territoires ruraux-Eléments d'analyse*, Publication de l'Université Paul Valéry, 305p.

- CHEVALIER Pascal (2005), Activités tertiaires et dynamiques rurales, *Annales de Géographie*, n°641, janvier février 2005, 27-48.

- **CHEVALIER Pascal**, BERGER Alain (2007), Tertiaire et développement rural en Europe, in Luginbühl, Yves (dir.) « *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe* » Peter LANG Editions, Bruxelles, 213-222.

12 publications dans des revues et des actes de congrès à comité de lecture

Distinctions :

Prix « développement local » de la Caisse des Dépôts et Consignation, 1998.

CV de Guillaume LACQUEMENT (1968)

Formation

1995 : Doctorat de Géographie, Université de Montpellier III : « La décollectivisation dans les Nouveaux Länder allemands. Acteurs et territoires face au changement de modèle agricole », (très honorable avec les félicitations du jury).

Fonctions

1992-1995 : Allocataire-Moniteur en Géographie, Université Paul Valéry – Montpellier III

1995-1997 : ATER en Géographie, Université de Perpignan

1997- : Maître de Conférences, Département de Géographie et Aménagement, Université de Perpignan.

Publications (sélection)

– LACQUEMENT G. : « Le transfert de modèle de développement local dans les campagnes des nouveaux Länder allemands », in *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, Peter LANG Editions, Bruxelles, 2007, 189-202.

– LACQUEMENT G. : « Les changements fonctionnels dans les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2/2005, pp. 155-167.

– LACQUEMENT G. : « Le développement local comme processus politique endogène dans les nouveaux Länder allemands : modèles et acteurs à l'épreuve de la réunification », in *Revue d'études comparatives est-Ouest*, 2007, vol. 38, n°3, 97-116.

– LACQUEMENT G. : *Géographie de la frontière interallemande, recompositions territoriales dans l'ancienne zone frontière interallemande depuis la réunification*, in *Territoires en Mutations*, Publication de l'UMR 5045 du CNRS n°9/2002, Montpellier, 2004, 217 p.

– LACQUEMENT G. : « Politique d'intégration territoriale et ancienne frontière interallemande », in *Annales de Géographie*, n°636, 2004, pp. 168-187.

– LACQUEMENT G. : « Der Staat und die Entkollektivierung in den neuen Bundesländern », in *Mehr oder weniger Staat, die Rolle des Staates in Deutschland nach 1989*, sous la dir de A.-M. LE GLOANNEC, Campus Verlag, Frankfurt/New York, 2003, pp. 167-184.

3 ouvrages, 28 publications dans des revues et des actes de congrès à comité de lecture

Distinctions

Prix Charles GRAD 2003 de la Société de Géographie de Paris.

Samuel DEPRAZ (1976)

Formation

- 1996-2001 Elève de l'Ecole Normale Supérieure (Fontenay / St-Cloud)
1999 Agrégation externe de géographie (1^{er} place)
1999-2000 DEA « Environnement, temps, espaces et sociétés » - Université Paris I
2001-2002 DULCO de Hongrois à l'INALCO – Paris III
2005 Doctorat en Géographie, Université de Montpellier III, « Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste » (félicitations à l'unanimité).

Fonctions

- 2001-2005 AMN puis ATER en géographie à l'Université Paul Valéry – Montpellier III
2005-2006 ATER en géographie à l'université Paris X – Nanterre
2006- Maître de conférences en géographie à l'université Jean Moulin – Lyon III

Publications (selection)

- DEPRAZ S. (2006) – « Paternalistic Countryside: The Hard Way towards Local Development in the Rural Municipalities of Central Hungary », in *Eastern European Countryside* n°12, Torun, p. 93-110.
- DEPRAZ S. (2006) – « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel: la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in BLETON-RUGET A., COMMERÇON N., GONOD P. (dir.), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Actes du colloque de l'IRVSM, Mâcon, p. 227-235.
- DEPRAZ S. (2005) – « Le concept d'Akzeptanz et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation sociale des parcs nationaux allemands », in *L'espace géographique* vol. 34 n°1, p. 1-16.
- DEPRAZ S. (2005) – « Action environnementale et démocratie locale en Hongrie post-socialiste », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, vol. 36 n°1, p. 33-61.
- DEPRAZ S., (2005) – « Développement local et politiques de gestion des communes rurales en Hongrie centrale, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°2, 168-181.
- DEPRAZ S., KERTÉSZ A.** (2002) – « Evolution de la notion de protection de l'environnement en Hongrie, analyse géographique et sociale à travers l'exemple des parcs nationaux », in *Annales de Géographie* n°626, p. 419-430.

7 publications dans les revues internationales et actes de congrès à comité de lecture.

CV de Marc DEDEIRE (1965)

Formation

1997 : Thèse de doctorat de Sciences Economiques intitulée : *Le concept d'agriculture de terroir*, le 8 Novembre 1997, Université Montpellier I, sous la direction d'Alain BERGER (DR CNRS), Ph. Lacombe (président) (Pr., INRA), G. Allaire (rapporteur) (DR, INRA), C. Lacour (rapporteur) (Pr., Université Bordeaux IV), J.M. Boisson (Pr., Université Montpellier I).

1992 : Formation doctorale - diplôme d'études approfondies : Dynamiques Structurelles et Spatiales des Systèmes Productifs, Université Montpellier I.

Fonctions

1999 : MAITRE DE CONFERENCES en Aménagement de l'espace (section 24) Université Montesquieu-Bordeaux IV et rattaché principalement au Laboratoire Mutations des territoires en Europe – MTE – (FRE 3027CNRS, Université Montpellier III)

Publications (sélection)

- DEDEIRE M. TOZANLI S. (2008) Les paradoxes des distances dans la construction des identités alimentaires par acculturation, Article accepté *Revue Anthropologie of Food* – « AOfood », 16 p. (<http://aof.revues.org/>)

- CHEVALIER P., DEDEIRE M., L. RAZAFIMAHEFA (2007) La construction de ressources territoriales par la qualification : le vin du Dûché d'Uzès (France) *Colloque International il governo delle risorse locali XXIII Rencontre ARETHUSE* – 26 au 28 septembre 2007, Molise (Italie), 24 p. <http://www.unimol.it/arethuse/>

- BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M., (2007) Hommes, qualité et territoires, la nécessité d'une approche intégrée, in *Economias, mercados de trabajo y territorios metropolitanos en tranformacion*, A. Calatrava, S. Marcu, A. Melero y R. Mendez (sous la dir.) eds ARETHUSE, Madrid, 553-572.

- BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M., (2005) *Les nouveaux territoires ruraux, éléments d'analyses*, édition PU Montpellier 3, Montpellier 305 p.

- DEDEIRE M. (2002) La prise en compte du long terme en science régionale pour une autre lecture des dynamiques spatiales de l'agriculture françaises (1840 – 1990), *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N° 4, pp. 597-618.

- DEDEIRE M. (2003) Die Qualität des Raumes in den Prozessen von Erschließung /Wahrnehmung der touristischen Gebiete, (2003) *Tourismus Jahrbuch*, édition FBV Medien-Verlags GmbH, N° 2 – (La qualité de l'espace dans les processus de construction/perception des territoires touristiques) pp. 93-114.

Nombre de publications dans les revues internationales et actes de congrès

Publications : 11 ; Congrès internationaux : 9

CV de Jurgita Maciulyte (1970)

Nationalité: lituanienne

Formation

1988-1992 : études à l'Université de Vilnius, département de géographie.

1992-1993 : études à l'Université de Toulouse le Mirail, diplôme de DEA, géographie et aménagement.

1994-1998 : préparation du doctorat en co-tutelle, Université Paul Valéry (Montpellier III) et l'Académie d'Agriculture de Kaunas.

avril 1999 : Thèse de doctorat en géographie « Mutations agraires dans l'espace rural en Lituanie » (directeur Mme. M.C. Maurel et co-directeur M.P. Aleknavicius) soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier III avec la mention très honorable, félicitations du jury.

juillet 1999 : notification du diplôme français et délivrance du diplôme lituanien de docteur en sciences sociales (géographie sociale).

Fonctions

1993-1997: assistante rattachée au département de géographie, Université de Vilnius.

1997-1999 : attachée d'enseignement et de recherche au département de géographie, Université de Vilnius.

1999-2008 : maître de conférences rattachée au département de géographie et d'aménagement des territoires, Université de Vilnius.

octobre 2001–octobre 2003 : post-doctorante au laboratoire CNRS « Dynamique sociale et recomposition des espaces » Paris10 – Nanterre. Recherches sur « La recomposition de l'espace rurale en Lituanie post-soviétique ».

novembre 2003–janvier 2004 : bourse Fernand Braudel, MSH/Ville de Paris.

février 2004: enseignant-chercheur invité à l'EHESS.

avril – septembre 2005 : chercheur associé au CNRS (Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre européen).

janvier 2007 : enseignant-chercheur invité à l'EHESS.

Novembre 2007 : enseignant invité à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Actuellement : maître de conférences rattachée au département de géographie et d'aménagement des territoires, Université de Vilnius et chercheur associé au centre « Mutation de territoires en Europe », université Paul Valéry, Montpellier.

Les cinq publications les plus significatives des cinq dernières années :

Maciulyte J. (2004). « La recomposition de l'espace rural lituanien dans la perspective de l'intégration européenne », *Les Annales de Géographie*, n°636, mars-avril, pp. 188-210.

Maciulyte J., Daugirdas V. (2004), « Décentralisation et collectivités territoriales en Lituanie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35, n°3, pp. 99 - 118.

Maciulyte J., (2006), « Kaimišku teritoriju transformacija po nepriklausomybes atkurimo » (Transformation des territoires ruraux après le retour à l'indépendance), *Annales Geographicae*, XXXIX, tomes 2, pp. 5-14.

Maciulyte J., Ragauskas P. (2007), *Lietuvos savivalda : savarankiškos visuomenės link?* (Décentralisation en Lituanie: vers une société indépendante?), éd. Versus Aureus, 121.

Maciulyte J. (2007) « Uneven Development and Environmental Regulation in Urban and Rural Lithuania », in John Pickles (dir.), *State and Society in post-socialist economies*, Palgrave Macmillan, pp. 191-208.

14 publications dans des revues internationales et actes de congrès à comité de lecture.

Implication des personnes dans d'autres contrats/Partner's involvement in other projects
(cf. § 1.7.3) (un tableau par partenaire)

Partenaire	Nom de la personne participant au projet	Personne. Mois	Intitulé de l'appel à projets Source de financement Montant attribué	Titre du projet	Nom* du coordinateur	Date début - Date fin
Partner	Name of the person involved in the project	Man.month	Name call for proposals Other fundings from different organisms Allocated budgets	Proposal title	Name Principal Investigator	Start- End of the project
N°1	M.-C. Maurel	1pm/an	réseau d'excellence, 6 ^e PCRD WP V, team 14 (5750 euros/an pour le CEFRES)	EU-CONSENT « Wider Europe, Deeper integration. Constructing EuropeNetwork »	W. Wessels, Univ. Cologne	2006-2010
N°						

Aucun des membres du partenaire n°2 n'est actuellement engagé dans un autre contrat

Demandes de contrats en cours d'évaluation²⁹/Other proposals under evaluation

Partenaire	Nom de la personne participant au projet	Personne. Mois	Intitulé de l'appel à projets Source de financement Montant demandé	Titre du projet	Nom* du coordinateur	Date début - Date fin
Partner	Name of the person involved in the project	Man.month	Name call for proposals Other fundings from different organisms Expected grants	Proposal title	Name Principal Investigator	Start- End of the project
N°1	P.Marty, M.-C. Maurel	6 4	European commission 7 ^e PCRD, collaborative project (strep) ENV.2008.4.2.3.2	Projet SUSTLAND Sustainability of land resources	Maria Rosario Partidario	2008-2012
N°						

²⁹ Mentionner ici les projets en cours d'évaluation soit au sein de programmes de l'ANR, soit auprès d'organismes, de fondations, à l'Union Européenne, etc. que ce soit comme coordinateur ou comme partenaire. Pour chacun, donner le nom de l'appel à projets, le titre du projet et le nom du coordinateur.